



Port Départemental de Cassis



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Délégation de la gestion du service public



- 1 Gouvernance
- 2 Projet Stratégique pour le port départemental de Cassis
- 3 Rapport avec les acteurs portuaires
- 4 Nos moyens
- 5 Le Plan d'eau
- 6 Le Parking
- 7 Inventaire des biens & services
- 8 Les Manifestations
- 9 Contentieux
- 10 Les Investissements
- 11 Documents financiers

PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

1- LA GOUVERNANCE

La Gouvernance

Le Personnel de la Capitainerie est composé de 8 personnes à l'année et nous avons un saisonnier en renfort pendant la période de mai à septembre.



La Gouvernance « La continuité »

Grâce à une équipe compétente et dynamique, le port départemental de Cassis s'est forgé une belle réputation.

Les plaisanciers apprécient en particulier l'accueil qui leur est fait toute l'année via la VHF et le téléphone, mais aussi en direct. La propreté du port et celle des sanitaires est aussi signalée.

La Direction :

Décide de l'orientation en accord avec le Conseil Général

Etablit les objectifs généraux, prévoit les investissements

Organise les manifestations, régates, animations, en collaboration avec la Mairie et le Conseil Général

Notre assistante de direction est en charge de :

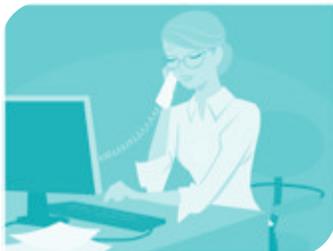
la gestion du planning, des congés

la gestion courante, la préparation de la comptabilité qui est tenue par le cabinet PROTIS

l'accueil des usagers et passagers

la collecte des caisses des autres employés

les commandes de carburants



Notre secrétaire est en charge de :

l'aide de notre assistante de direction dans les tâches courantes

du classement

de l'accueil des passagers

de la tenue des dossiers

du suivi journalier de notre nouvel agrément « port propres »

Nos agents portuaires sont en charge de :

l'accueil des plaisanciers et usagers sur le plan d'eau

l'entretien général des installations

nettoyage général du port, des sanitaires, du plan d'eau, etc



vérification des mouillages avec le plongeur

la surveillance générale des embarcations, de l'état des mouillages, etc

Du suivi journalier des consignes précises pour le maintien de « port propre »



La Gouvernance



Tout le personnel du port départemental de Cassis est en CDI et dépend de la Convention Collective des Employés des Ports de Plaisance.

Tous nos employés sont titulaires

- du permis bateau (côtier)
- de l'AFPS Attestation de Formation aux Premiers Secours
- du permis de conduire
- du Certificat de Radiotéléphonie restreint (VHF)



PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

2 – PROJET STRATEGIQUE POUR LE PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

Projet stratégique pour le port départemental de Cassis 2015 « La continuité »

LE PROJET STRATEGIQUE DU PORT

Après deux années de travail, d'étude, de réunions de concertation, le port départemental de Cassis obtient enfin la certification « Port Propre », avec bien entendu, comme objectif, le maintien constant de l'effort du respect de l'environnement.

Chaque année un audit est prévu par les services « AFNOR » avec comme projet, l'amélioration constante des conditions de vie du port.

L'IMAGE DU PORT, LES GRANDES MANIFESTATIONS NAUTIQUES

Nous continuons l'organisation de nos manifestations, « Port Propre », « Duo Cup », « Les Voiles de Cassis ».

Ces dernières rencontrent d'année en année un succès grandissant.

Cela entraîne une demande de plus en plus importante de création et de réception de régates et d'animations dans notre petit port.

Soucieux de l'harmonie entre les manifestations, les usagers, les plaisanciers, les touristes et les professionnels locaux, nous ne souhaitons pas augmenter le nombre des manifestations, nous préférons privilégier la qualité à la quantité.

LES INVESTISSEMENTS :

En 7 ans nos investissements tant financiers que stratégiques donnent leurs résultats et confirment leur bien-fondés.

Régulièrement nous recevons des unités de grande capacité (+ de 25 m), cette nouvelle clientèle a fort potentiel, nous réserve à long terme leur passage à Cassis.

Sensible à la beauté de notre ville, de son environnement, des abords du port, château, Cap Canaille, calanques parc national, c'est avec un immense plaisir que cette clientèle souvent habituée aux plus beaux endroits viennent et reviennent à Cassis

La petite taille de notre port départemental ne permet pas de développer les emplacements pour ce type de bateaux, nous gérons cela avec 2 places que nous faisons tourner régulièrement.

CHAINES MERE, CHAINES FILLE, MANILLES, ESTROPES :

Sur l'ensemble des pannes « neuves » nous avons fourni des estropes afin de ne pas détériorer les axes verticaux d'amarrage galva des pannes. Financée par GTC, le Conseil Général a fourni les manilles d'amarrage et la pose ; ainsi la galvanisation des axes d'amarrage est protégée, une première partie a été installée, la seconde partie a été posée en 2013 et 2014.

Nous continuons les améliorations.

Le cycle habituel d'entretien, de renouvellement continu, c'est plusieurs dizaines de mètres de chaîne galva qui ont été remplacés, plusieurs centaines de mètres de cordage plombé et autant de manilles. Nous avons dû refixer deux chaînes mère et remettre en place un bloc corps-mort.

Nous avons en 2013, remplacé des pannes flottantes de l'avant port Sud, ainsi que la réfection des mouillages, nous avons entrepris les études et démarches.

HARMONISATION DU PLAN D'EAU :

Nous poursuivons la réorganisation du plan d'eau, cela devient de plus en plus difficile, car les bateaux restants sont moins en harmonie. C'est un travail sans fin, car chaque année, nous avons des usagers qui remplacent leur bateau ! C'est un puzzle permanent !

PROPRETE DU PORT :

Nous avons refait les façades de la Capitainerie, les boiseries, comme chaque année.

Nous avons également refait les peintures intérieures

Vidange du bac à huile usée que nous gérons régulièrement, surtout depuis « Port Propre » où nous avons une obligation de traçabilité.

Nous avons cette année encore organisé au mois d'Avril notre traditionnelle « opération port propre ». Nous avons encore retiré de nombreux déchets insolites.

Nos agents essaient de maintenir le plan d'eau le plus propre possible. Cependant lors des fortes précipitations, et elles ont été nombreuses cette année, tout dévale dans le port.

ESPACES VERTS :

C'est maintenant un rituel, à chaque printemps, nous faisons intervenir une entreprise d'espaces verts et redonnons une coupe pour booster nos jardinières et remplaçons les plantes qui ont souffert durant l'hiver.

Lors de notre enquête auprès des usagers et lors de nombreuses conversations, nous avons compris que les usagers souhaitent une végétation plus importante.

Nous avons discuté avec le Conseil Général et la Ville et ils ont installé à l'entrée de chaque panne des grands pots en terre cuite avec chacun un olivier, ce qui ravit les plaisanciers et participe à la végétation du port.

PORT EXEMPLAIRE :

GTC a postulé au concours national des « Ports exemplaires » organisé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Le port départemental de Cassis a reçu une distinction spéciale du Jury et a été l'un des 2 bénéficiaires de ce concours pour la Méditerranée.

MM. TRAPANI & CARRASCO ont été accueillis à Paris au Ministère de l'Ecologie et ont reçu le diplôme, des mains de M. VIDALIES, Ministre de la Mer et des Transports.

TARIFS PORTUAIRES 2015

 PORT DÉPARTEMENTAL DE CASSIS CONSEIL PORTUAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2014 TARIFS 2015 APPLICABLES DANS LE PORT					
Port Départemental de Cassis					
1- OCCUPATIONS NON INDUSTRIELLES ET NON COMMERCIALES					
1-1 Usagers isolés occupant le plan d'eau					
			Tarifs journaliers*		Titulaire d'une
CATAMARAN :			Basse	Haute	A.O.T
Tarif base longueur x 2			Saison	Saison	
			du 01/10	du 01/06	Forfait annuel
			au 31/05	au 30/09	
CATEGORIE	Longueur	Largeur	€ TTC	€ TTC	€ TTC
A	inf. à 5 m	2,00	7,90	13,10	555,90
B	5,00 à 5,99	2,30	9,50	15,55	727,80
C	6,00 à 6,99	2,60	10,40	17,25	1 056,20
D	7,00 à 7,99	2,80	11,70	19,45	1 440,60
E	8,00 à 8,99	3,20	14,95	24,80	1 780,30
F	9,00 à 9,99	3,40	22,90	37,90	2 070,30
G	10,00 à 10,99	3,80	26,30	43,15	2 360,30
H	11,00 à 11,99	4,00	29,00	48,95	2 700,20
I	12,00 à 12,99	4,30	43,15	72,35	3 040,90
J	13,00 à 13,99	4,60	47,85	79,45	3 776,90
K	14,00 à 15,00	4,80	52,50	86,80	4 511,60
L	Hors catégorie (autorisation préalable du délégant)		Catégorie K, majorée du tarif de la catégorie A par jour et par tranche de 1m supplémentaire		Tarif K plus 555,90 € par tranche de 1m de longueur supplémentaire
Nb1 : Pour les usagers de passage stationnant au moins 120 jours consécutifs sur le port : abattement de 10 % du tarif.					
Nb2 : La durée maximum de séjour en période estivale de 120 jours, peut être augmentée d'une durée similaire (120 jours) pour un séjour en période hivernale.					
TARIFS TTC POUR REMORQUAGES					
Bateaux de moins de 6,00 m			31,45 €		
Bateaux de 6,00 m à 7,99 m			44,00 €		
Bateaux de 8,00 m à 9,99 m			56,50 €		
Bateaux de 10,00 m à 11,99 m			75,45 €		
Bateaux de 12,00 m à 14,00 m			100,60 €		

PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

3– RAPPORT AVEC LES ACTEURS PORTUAIRES

RAPPORT AVEC LES ACTEURS PORTUAIRES

« La continuité »

Nous avons d'excellentes relations de travail permanentes avec le service du Conseil Général et la Municipalité, nous nous réunissons au bureau du port.

Cela consiste en un suivi de l'activité portuaire, à un état régulier des lieux, à une réflexion sur l'amélioration possible de tel ou tel poste, à une recherche permanente de sécurité et de qualité de vie des usagers.

RAPPORT AVEC LES PLAISANCIERS :

Notre présence permanente sur le port, du 1^{er} Janvier au 31 Décembre, dimanche et jours fériés, permet une prise en charge directe du moindre problème rencontré par nos usagers ou nos passagers. En relation directe avec le département, nous répondons instantanément à leurs besoins, leurs inquiétudes, les problèmes n'étant jamais très importants et maîtrisant bien notre environnement, nous sommes capable de réactions rapides et appropriées. Chaque année, nous organisons au moins deux manifestations qui démontrent leur totale adhésion à GTC CASSIS. Ce sont « l'opération port propre » à la mi-avril et la soirée blanche, la participation des plaisanciers est telle que nous n'avons pas de doute sur la qualité de nos relations.

Le retour de l'enquête de satisfaction de l'année précédente en est le témoignage direct et édifiant.

LES BATELIERS :

Conscient de l'aspect économique et touristique de cette profession, nous avons des contacts réguliers, lors des régates que nous organisons sur le port départemental de Cassis, afin de réduire au maximum le gêne occasionnelle que nous pouvons générer, nous avons des concertations régulières qui permettent un travail en étroite collaboration.

LES PECHEURS PROFESSIONNELS :

Dès le début de notre prise de gestion du service public nous avons été confronté a un problème de place pour les pêcheurs professionnels. Des demandes de poste à flot pour de nouveaux pêcheurs étaient nécessaire, cela est régulier et à chaque fois, en concertation avec les service du Conseil Général, nous avons libéré des places « plaisance » pour des pêcheurs professionnels et nous avons libéré un emplacement pour permettre l'agrandissement de leurs bateaux, pour permettre le chargement et déchargement de filets, nous leur avons donné un badge pour accéder gratuitement au parking du quai des Moulins.

Chaque fois que cela est nécessaire, avec les services du Conseil Général, nous mettons tout en œuvre pour apporter une réponse positive à une demande des pêcheurs.

LES BATEAUX DIT DE « COMMERCE » :

- Bateliers
- Clubs de plongées
- Croisiériste
- Navire de location de l'extérieur

RAPPORT AVEC LES ACTEURS PORTUAIRES

RAPPORT AVEC LES DIVERSES ASSOCIATIONS :

L'ACBT Association Cassidienne de bateaux de tradition, le CNC Cercle Nautique de Cassis, l'Aviron Club de Cassis, réalisent des manifestations sur le plan d'eau, nous les subventionnons et les aidons à réaliser les prestations sur l'eau et sur les quais. L'harmonie règne sur le port départemental de Cassis.

RAPPORT AVEC LA MAIRIE :

Chaque fois que cela est possible nous avons des réunions avec la Mairie

Nous répondons toujours favorablement à leurs attentes, Marseille /Cassis course semi-marathon, manifestations diverses.

AFFECTATIONS DES POSTES A FLOT :

Lors de libération de places à flot, après avis de la commission consultative, nous répondons à la demande du Conseil Départemental et mettons à disposition les emplacements demandés.

Pour 2015 :

- Monsieur CATSOYANNIS Léopold, a vendu sa barque à Monsieur VALETTE Richard
- Monsieur DUPRE Hervé, a vendu sa barque à Madame ROLDAN Stéphanie
- Monsieur HUGUES Jean Paul, a vendu sa barque à Monsieur DENONFOUX Philippe
- Monsieur MARIGOT Jean, a vendu sa barque à Monsieur RONOT Hervé
- Madame O'GORMAN Patricia, a vendu sa barque à Monsieur VUILLEMOT Stéphane

- Liste d'attente bateaux bois : 1 place a été libérée, celle de Madame CUSSET Danièle, elle a été attribuée à M. CAZILHAC Philippe.
- Liste d'attente bateau polyester : 3 places ont été libérées, celles de Messieurs COOPER et TOUBOUL, Madame VIDAL Nadine a libéré une place polyester pour prendre un bateau de tradition.

Cependant comme ces emplacements étaient très petits, il a été décidé en commission consultative de faire de 3 emplacements minuscules 2 emplacements et ils ont été attribués à MM. DAUPTAIN Benoit et ROMANO Nicolas.

En Décembre nous avons eu le désistement de Messieurs LECOINTRE Paul (bateau de tradition) et MARTY Jean Paul (bateau polyester). Le sort de ces deux emplacements sera décidé lors de la prochaine commission consultative en 2016.

PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

4 – NOS MOYENS

NOS MOYENS

- ✓ 1 barque pour le service remorquage + régates
- ✓ 1 bateau de servitudes avec un moteur de 6 cv pour l'aide à la manœuvre
- ✓ 2 pompes à carburants et 2 automates de distribution automatique
- ✓ 1 Pompe à eaux noires ou grises
- ✓ Ensemble outillage portable pour le service du port
- ✓ Ensemble pavillonnerie à l'entrée du port
- ✓ Système de barrière automatique pour le service du parking du port
- ✓ 2 Pannes flottantes pour l'avant port avec passerelles d'accès
- ✓ 1 déchèterie avec une cuve inox pour les huiles usées, 1 container inox pour les batteries usagées
- ✓ 1 Container PVC récupérateur de piles et petites batteries
- ✓ 1 Container PVC récupérateur de bouteilles, verres, etc
- ✓ 1 Container PVC récupérateur de pots de peinture souillés
- ✓ 1 Pompe de secours pour vidange eau des bateaux
- ✓ Un jeu d'environ 20 extincteurs pour le port, remplacement et révision régulière
- ✓ Ensemble d'ordinateurs, d'imprimantes, photocopieur, radio VHF fixe et mobiles, téléphone
- ✓ 1 Bungalow pour le stockage archives et matériels
- ✓ les bouées de sauvetage se dégradent sous l'effet des UV, nous avons entrepris leur remplacement
- ✓ Kit caisse palette contenant 48 m de boudins absorbants de diam. 12, 2 rouleaux de 46 m de feuilles d'absorbant, 2 paires de gants, 2 sacs de récupération, 2 combinaisons jetables, 2 masques jetables, 2 paires de lunettes de protection, 2 casquettes coques, 1 ruban de signalisation et 1 bâton lumineux
- ✓ Kit caisse palette contenant un barrage flottant de 24 m pour fermer le port en cas de grosse pollution

TRAVAUX REALISES

Principaux travaux réalisés en 2008 :

- Réfection du Yacht Club, terrasses et espaces verts
- Parking Quai des Moulins : installation d'un ensemble de barrières automatiques avec sas, gestion des périodes gratuites et payantes, carte d'accès nominative.
- Reprise du principe d'amarrage des pannes flottantes avant port nord, (perpendiculaire), reprise écartement avant port sud.
- Reprise d'une partie des mouillages, chaines filles et chaines mères, plusieurs centaines de mètre, bloc corps mort

Travaux effectués en 2009 :

- Installation d'un débarcadère pour pannes avant port nord
- Harmonisation des différents types de bateaux, déplacements
- Installation de nouvelles bornes surdimensionnées pour l'accueil des grosses unités
- Modification de la mise à l'eau des dériveurs

Travaux effectués en 2010 :

- Installation d'un dispositif électronique pour les bornes de distribution d'eau et d'électricité et remplacement de certaines d'entre elles, vétuste car non remplacées par le Conseil Général ou des bornes surdimensionnées pour les grosses unités
- Installation d'un ensemble de pavillonnerie (mâts et drapeaux) à l'entrée du port départemental de Cassis
- Remplacement de plusieurs dizaines de mètres de chaines
- Cale de mise à l'eau :

Le principe d'accès libre de la mise à l'eau à l'entrée du parking du quai des Moulins a été règlementé. Cet accès est désormais fermé par une chaîne et un cadenas. Il est donc nécessaire de s'adresser à la Capitainerie pour obtenir une clé, donnée contre caution. Après remise en état des lieux et clé, la caution est rendue.

Travaux effectués en 2011 :

- Mise en service du système électronique de gestion des bornes pour la distribution de l'eau et de l'électricité, suite aux études, mise en place des financements et début de l'installation sur site.
- Nous avons acheté un nouveau bungalow afin de pouvoir stocker les différents matériels que nous avons, le matériel pour les régates, les archives qui grossissent, etc

Travaux effectués en 2012 :

Acquisition d'un « KARCHER » eau chaude et savon pour l'entretien des pannes, et abords de la Capitainerie

Remplacement de certaines poutres sur les bords de quais, qui étaient malsaines et dangereuses

En collaboration avec le Conseil Général, nous avons acheté et posé des estropes aux extrémités des amarres des bateaux afin de ne pas détériorer la galvanisation des pièces métalliques sur les pannes

Nous avons mis en place un système de veille « intempéries » et répercutons instantanément aux usagers le B.M.S. (Bulletin Météo Spécial), ainsi ils peuvent être informés en direct

Travaux effectués en 2013 :

Après le déplacement de la déchetterie, nous avons installé une jardinière en lieu et place.

Nous avons remplacé les pannes flottantes de l'avant port sud.

Nous avons entériné l'étude de faisabilité du remplacement des anciens bungalows, vétustes, dégradés et disparates, situés le long de la digue du phare, leur remplacement est prévu à l'automne 2014.

Nous avons finalisé l'étude de diagnostic en vue de l'obtention de l'agrément « port propre » seul 2 ports dans les Bouches du Rhône ont obtenu ce fameux label. Le port départemental de Cassis est le 3^e, une obligation morale pour le port départemental de Cassis situé en plein milieu du Parc National des Calanques.

Si l'hiver n'a pas été froid, le port départemental de Cassis a subi à plusieurs reprises des tempêtes appelées « le labbé », vent fort de secteur Sud Sud-Est qui soulève une grosse houle qui s'engouffre dans le port départemental de Cassis. Conscients du problème et habitués à la situation, chaque automne nous déplaçons les bateaux situés sur les places vulnérables, nous n'avons donc pas de dégâts matériels à déplorer sur les embarcations des usagers, malheureusement se sont les chaînes filles qui rompent, nous avons dû en remplacer une grande quantité, ainsi, nous avons profité pour réaliser une révision générale des chaînes du port, plusieurs centaines de mètres de chaîne ont été remplacées.

Travaux effectués pour 2014 :

Nous avons remplacé une grande partie des chaînes filles usagées, une forte dégradation des chaînes filles nous a contraint à réaliser un travail beaucoup plus conséquent que prévu, des centaines de mètres de chaîne fille et de bout plombé ont dû être remplacés.

Les chaînes mères se trouvent envasées, nous avons dû faire intervenir des moyens plus importants pour les sortir et les reprendre.

Nous avons dû sursoir à la prévision de caméras et des espaces verts à l'emplacement de l'ancienne déchetterie.



Travaux effectués en 2015:

Nous continuons à remplacer régulièrement les chaînes filles les plus anciennes, ainsi que les pendilles, cela reste un travail récurrent.

Suite à de gros intempéries nous avons repris les réglages des chaînes filles sur les chaînes mères, malgré les remplacements systématiques annuels, nous avons tout de même de la casse.

Nos agents portuaires, formés durant les précédentes années à la polyvalence sont capables de remplacer, repérer, dépanner les petits problèmes quotidiens.

Comme chaque année, nous avons effectué l'entretien général :

- ✓ peinture,
- ✓ espaces verts,
- ✓ contrôle des bornes pour l'eau et l'électricité,
- ✓ entretien des pompes pour l'avitaillement en carburant
- ✓ remplacement des estropes usagées



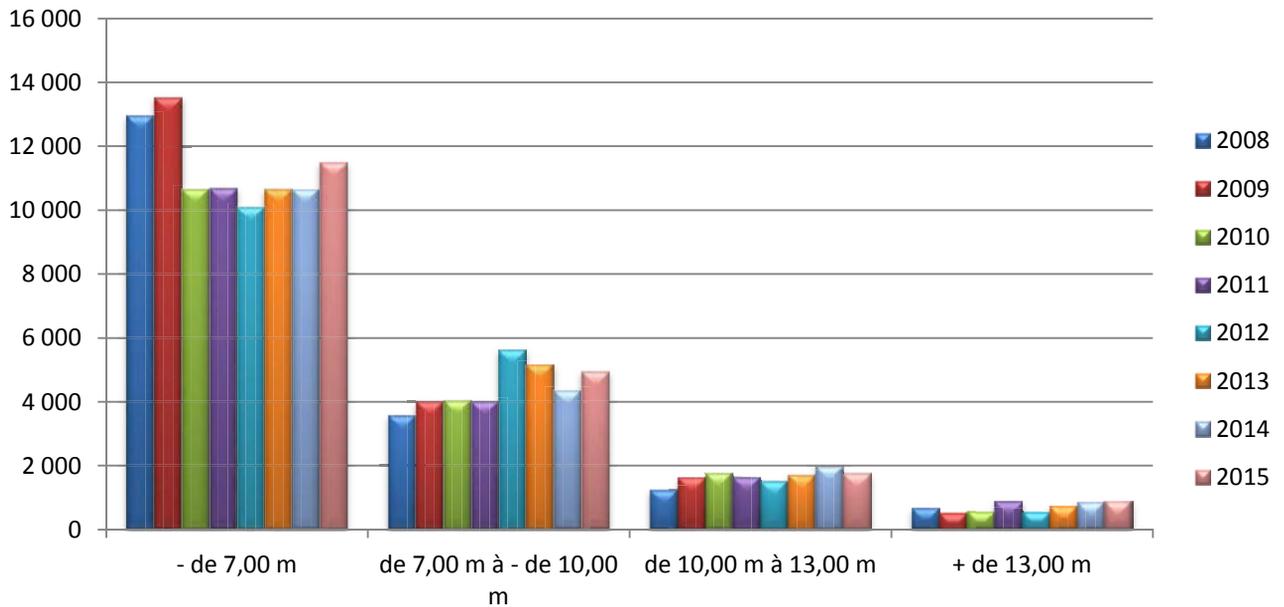
PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

5 – LE PLAN D’EAU

LE PLAN D'EAU



ACCUEIL DES PASSAGERS



TAXE DE SEJOUR

Afin de participer à l'effort budgétaire général, d'un commun accord, mairie et GTC, nous avons mis en place une taxe de séjour pour es nuitées des plaisanciers de passage dans le port, ainsi, comme les hôtels, campings etc, nous majorons le tarif des bateaux de passage de 0.20 € par personne à bord.

Chaque trimestre l'ensemble de ces sommes est versé au trésorier payeur qui les retourne à la commune.

Cela a débuté le 1^{er} juillet et nous pensons que ça ne s'arrêtera plus, le principe est lancé.

Un bien pour le budget municipal qui perd des dotations importantes de la part des collectivités

Nous avons collecté entre le 1^{er} Juillet et le 31 Décembre 2015 : 1 565.60 €



PLAN DES USAGERS

SITUATION DU PLAN D'EAU DU PORT : « la continuité »

Les termes employés en 2011 sont inchangés, nous gérons au plus près le port départemental de Cassis.

Les retours que nous en avons sont très positifs, et nous nous efforçons de prendre le moindre problème à bras le corps dès qu'il se présente.

Nous avons régulièrement des réunions de travail avec nos équipes et essayons de motiver, encourager les initiatives qui peuvent améliorer notre service général.

Nous optimisons le passage et n'hésitons pas à contacter les usagers absents pour savoir si nous pouvons utiliser leur emplacement

Nous avons remplacé les pannes flottantes de l'avant port sud et repris tous les mouillages.

Nous avons fait d'importantes réparations et entretien sur la pompe des eaux noires et grises.

Chaque année, avec le renouvellement des AOT, nous distribuons gracieusement à chaque usagers du port un kit anti-pollution à conserver à bord du bateau.

Nos agents nettoient en permanence le plan d'eau à raison de 2 à 4 passages par jour.

Cette année, nous avons obtenu le label « Ports Propres », ce fut un travail long et pointu, onéreux, que nous avons réussi à obtenir pour le port départemental de Cassis.

Ainsi, le Conseil Départemental 13, la Ville, la Région peuvent être fiers de cette haute distinction, qui place le port départemental de Cassis parmi les rares ports à pouvoir se prévaloir de cette certification AFNOR.

Cela entraîne bien entendu de lourdes obligations en matière environnementales, récupération des déchets, traçabilité, inventories, cibler

Des formations spécifiques pour les agents portuaires chaque année.

Des matériels à conserver pour prévenir la pollution, tel que barrage flottant, buvard de récupération, etc ...

Nous avons procédé au contrôle du matériel en général afin d'être sur qu'en cas de besoin, nous n'aurons pas de surprise quand à leur état.



CONCOURS NATIONAL DES PORTS DE PLAISANCE

Après avoir porté en 2013, le port départemental de Cassis, à la 10^e place ex aequo, sur 60 ports de la Méditerranée, Corse comprise, pour la qualité de son accueil, de son service vers le tourisme naviguant, sur l'entretien de ses abords, services sanitaires et carburants.

Le port départemental de Cassis, a obtenu en 2014 le label Européen « Ports Propres » avec la norme AFNOR, après audit, ce label a été confirmé en 2015 (plus haute distinction en matière d'environnement).

Littoral
CASSIS 12/02/16

Le port départemental récompensé lors d'un concours

Le port départemental de Cassis - G.T.C. groupement Trapani Carrasco - délégué de la DSP - s'est vu décerner la mention spéciale du jury du concours des ports exemplaires 2015 de France. Au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, un diplôme a été décerné à Jean Trapani et Michel Carrasco pour attester de ce classement. Il fut remis par le secrétaire d'Etat Alain Vidalies, chargé des transports, de la mer et de la pêche.

Seuls deux ports en Méditerranée, un en Atlantique et un en mer intérieure ont été primés. Déjà, celui de Cassis avait obtenu en 2014 le label Européen Ports Propres avec la norme AFNOR, et après audit, ce label a été confirmé en 2015 - c'est la plus haute distinction en matière d'environnement. Après avoir porté en 2013 le port à la 10^e place ex aequo sur 60 ports de la Méditerranée, Corse comprise, pour la qualité de son accueil, de son service vers le tourisme naviguant, sur l'entretien de ses abords, de ses services sanitaires et carburants, G.T.C. met en œuvre ses actions en se distinguant sur le plan local mais aussi, sur le plan national.

Pour la gestion du port départemental de Cassis, G.T.C. a été récompensé dans diverses compétitions nationales. "Nous voulons mettre à profit ce temps pour aller encore plus loin dans la protection de l'environnement afin que les déplacements soient plus sûrs, le confort départemental et que la Municipalité que nous pourrions atteindre, nous servent plus forts et plus sûrs que nous" commentent les délégués.

Outre le passage du port, pour lequel le Conseil départemental a budgété près de 2 millions d'euros, ils attendent également tous les budgets départementaux - assainissement, voiries - et ceux par G.T.C. et d'autres associations, et ils demandent une marée verte de la Ville à l'entrée du port. À terme, ils envisagent de voir le tour du port muni d'un petit canal, propres à recevoir les eaux de lavage des terrasses mais également les eaux de pluie, chargées de polluants, gaz d'échappement, amorce de déchets, huile, graisse, essence... qui naturellement se déposent dans le plan d'eau. Et puis, les problèmes à l'entrée des pluviants, des dégrilleurs débarrasent qui récupèrent ces mêmes pollutions venant des bûchers de Cassis. "Certes, nous ne pouvons pas empêcher ce qui tombe mais nous pouvons empêcher les premières eaux d'être si polluées. Ce n'est pas arrivé la veille mais il faut éviter le mouvement au Canal de la mer et les déjections déversées en mer à l'environnement nous devons nous en occuper. Le fait, il est le responsable de tous les problèmes qui se trouvent sur la barre de Cassis. Notre objectif est de faire du mieux, nous en avons la capacité, et la volonté", commentent Jean Trapani et Michel Carrasco.

L'AVIS de Jean Trapani et Michel Carrasco

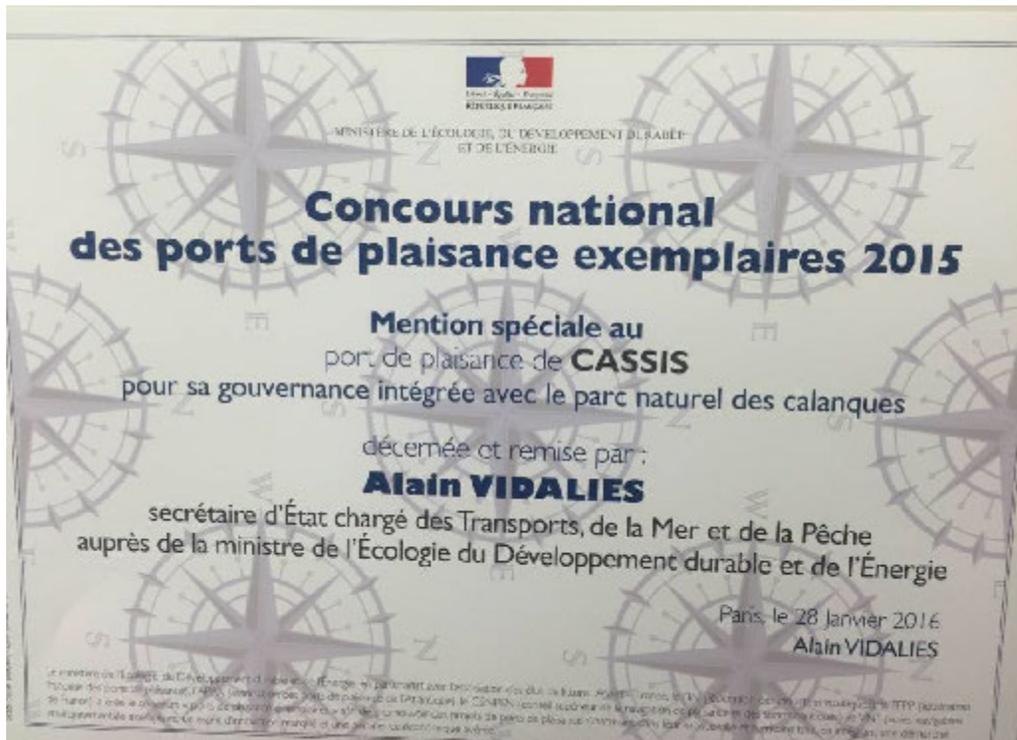
"Les boues rouges sont mauvaises pour l'image"

"Nous souhaitons prendre notre part et ne pas ménager nos efforts afin d'être en adéquation avec le Parc national des Calanques", soulignent Jean Trapani et Michel Carrasco. Précisant : "Nous regrettons ardemment la prise de position du Premier ministre qui accorde à l'usine Alcoa l'autorisation de déverser au large de Cassis des eaux polluées, chargées de différents métaux lourds à l'horizon, pendant encore 5 ans. La pollution chronique, répétitive, nous se fait, effrénée et déversement en mer sur nos, sans doute, des analyses scientifiques des produits rejetés. Plusieurs actions juridiques sont en cours sur le plan national mais aussi européen. La justice aura certainement raison sur les intérêts politiques. Des nos nous attendons de voir comme pour le charbon, l'amiante, que des veilles de scientifiques détectent des problèmes de cancers ? Nous avons la chance d'avoir un Parc national des Calanques, il doit faire entrer en son cœur toute pollution. Le problème provient du fait que cette pollution est invisible, des lacs de Gardanne en très état traversent le département et le liquide coule par 230 m de fond vers, ni connu depuis 50 ans. Depuis 1964, ce sont des millions de tonnes qui envahissent le littoral de Cavallagne, se répandent jusqu'à Fos-sur-mer à l'ouest et l'ouest à l'est. Aujourd'hui, on est arrêté les boues et ne rejette que les eaux. Elles restent polluées. Elles vont se répandre sur notre Méditerranée. Nos élus doivent continuer à protester, à défendre l'environnement et à se battre. Ces boues rouges sont mauvaises pour l'image de Cassis, de Littoral et pour l'économie touristique." M.A.

Aujourd'hui, le port départemental de Cassis s'est vu décerné la mention spéciale du Jury du concours des ports exemplaires 2015 de France, au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, un diplôme a été décerné à Messieurs Jean TRAPANI & Michel CARRASCO pour attester de ce concours remis par monsieur le secrétaire d'Etat Alain VIDALIES, chargé des transports, de la mer et de la pêche.

En parallèle du Parc National des Calanques, le port départemental de Cassis prend sa part sur les problèmes d'environnement et ne ménage pas ses efforts pour faire partie des ports les mieux classés de France.

Tout cela a pu se faire grâce au concours des services du Conseil Départemental et des services de la Ville de Cassis.



Le Port départemental de Cassis est fier d'avoir obtenu la Certification AFAQ et la Mention Spéciale du Jury lors du concours national des ports de plaisance exemplaires 2016



PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

6 – LE PARKING DU QUAI DES MOULINS

LE PARKING DU QUAI DES MOULINS

Le parking du quai des Moulins comprend une quarantaine d'emplacements, dont une dizaine est réservée aux véhicules de service (Capitainerie, Chantier Naval, Yacht Club, Cercle Nautique, Pêcheurs, Bateliers, Associations, Mécaniciens extérieurs) .



DU 21 Décembre au 20 Mars ...

... Nos usagers bénéficient de 3 h de gratuité, puis les heures suivantes sont facturées à 3 €/h.

En dehors de cette période, ils bénéficient d'1 h de gratuité, puis les heures suivantes sont facturées à 3 €/h.



A titre dérogatoire, deux entités possèdent une carte gratuite la semaine, payante le week end (l'entreprise MECABOAT, JCF Boat Services dont le siège social est à Cassis).

Monsieur Raymond STABILE, Président de la section Joutes bénéficie d'une carte totalement gratuite.

Un nombre grandissant de motos dans Cassis crée un arrivage important de motos sur le parking et cela au détriment des usagers du port.

Nous avons installé des panneaux d'interdiction pour les motos, mais cela ne semble pas suffire.

Nous souhaiterions pouvoir installer un système physique pour limiter l'accès aux motos étrangères au port

Depuis l'installation du système en 2008, le tarif n'a pas augmenté

PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

7 – INVENTAIRE DES BIENS DU SERVICE

INVENTAIRE DES BIENS DU SERVICE

Biens de reprise

- ◇ Matériel de gestion du parking
- ◇ L'équipement de la Capitainerie (meublier de bureau, informatique)
- ◇ Petit outillage pour le bon fonctionnement du port
- ◇ Les caméras de surveillance
- ◇ 6 mats de pavillonnerie
- ◇ Le bateau de servitude avec son moteur
- ◇ Le bateau pour les remorquages et les régates
- ◇ Un bungalow pour le stockage archives et matériels
- ◇ Deux pannes flottantes
- ◇ Moteur bateau de servitudes

Biens de retour

- ◇ Bloc sanitaire, place du Grand Carnot
- ◇ Bureau de la Capitainerie, quai des Moulins
- ◇ Yacht Club, quai des moulins
- ◇ Station de carburants, ponton n° 4
- ◇ Les pannes et quais équipés pour l'amarrage et le mouillage des bateaux de plaisance en dur
- ◇ deux « chalex »
- ◇ Le ballon d'eau chaude
- ◇ Le distributeur de jetons pour les douches
- ◇ Les monnayeurs pour l'utilisation des douches

ETAT DES BATIMENTS

L'entretien général ...

...en quelques chiffres

✓ Entreprise Julien	3 668 HT
✓ TOKHEIM	12 283 HT
✓ CORDERIE D'OR	1 312 HT
✓ SKIDATA	3 790 HT

Les bâtiments de la Capitainerie, le Club House et les sanitaires sont anciens et situés en bordure de mer.

L'humidité saline nécessite un entretien régulier des ferrures, rambardes, boiseries, etc.

Chaque année durant la période hivernale notre équipe apporte une reprise des enduits, des peintures.

Afin d'être toujours opérationnel, nous avons souscrit des contrats de maintenance pour :

- La station de carburant
- Le système de gestion du parking
- Le système informatique de gestion
- Le standard téléphonique

Les sanitaires coté nord ont été rénovés, au grand plaisir de nos utilisateurs

Le remplacement de l'ensemble des « ALGECO » de la digue du phare est bien avancé, il ne manque plus que les autorisations



PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

8– LES MANIFESTATIONS

LES MANIFESTATIONS

Les manifestations et actions au sein d'associations tiennent une place essentielle dans notre politique de gestion.



OPERATION PORT PROPRE – 25 Avril 2015

Une journée de convivialité et de sensibilisation à l'environnement



- Accueil des participants autour d'un petit déjeuner
- Nettoyage du plan d'eau et des abords



- 2 camions benne pour l'évacuation des déchets à la déchèterie de la Ville



- 1 bateau avec grue pour l'enlèvement des gros déchets

- Divers bateaux pour assurer la sécurité des plongeurs



- 13 h 00 : apéritif et grillades devenu un rituel printanier.

Port Départemental de Cassis, Quai des Moulins, 13260 CASSIS

☎ 04 42 32 91 65 – 📠 04 42 36 89 86 – portdecassis@orange.fr

DUO CUP – 1, 2 & 3 Mai 2015

Malheureusement nous avons été contraint d'annuler cette manifestation, les conditions météorologiques ne nous permettaient pas d'assurer les régates en toute sécurité, rendez-vous en 2015, avec une météo plus clémente



Cette régata organisée conjointement avec le CNTL est une régata festive et conviviale.

-70 voiliers de course et 5 bateaux d'assistance

-23^e édition

Les participants se retrouvent autour d'une soirée de gala qui est clôturée par un feu d'artifice



Port Départemental de Cassis



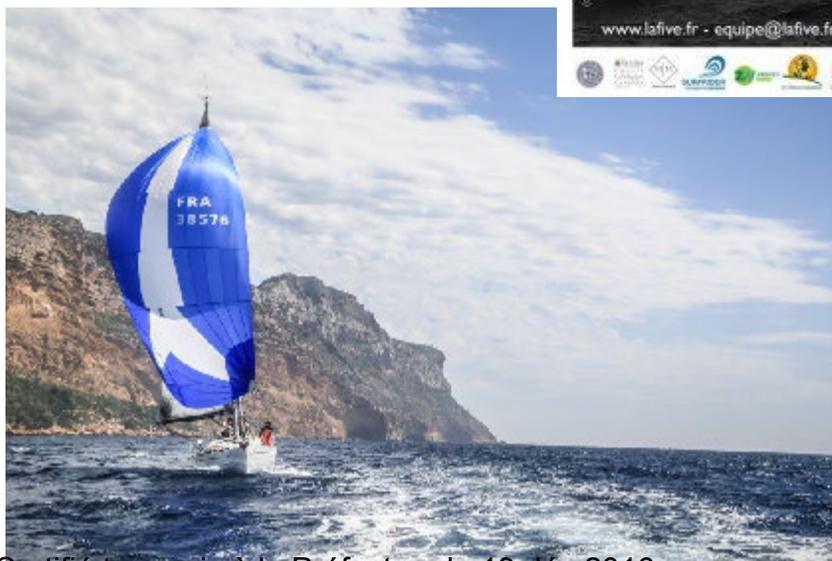
FIVE ELEMENTS CUP



2^e Edition, la petite régates qui monte en puissance !

Un quai entier a été mis à disposition pour le bon déroulement de cette régates particulière qui avait pour but, la performance de la régates, mais également, l'empreinte carbone la plus faible, avec les déchets émis les plus faibles.

Initiative intéressante et singulière qui a pour but de sensibiliser la population, les plaisanciers à la protection de l'environnement, chaque fois que cela a été possible, nous avons tout mis en œuvre pour promouvoir la protection de l'environnement et la réalisation à Cassis de cette régates.



LES VOILES DE CASSIS

Les Voiles de Cassis sont organisées par le Port Départemental de Cassis en collaboration avec le Club Nautique de Port Miou et l'Association Cassidaine des Bateaux de Tradition, sous l'égide de l'Association Française des Yachts de Tradition, du Comité International de la Méditerranée et de la Fédération Française de Voile.



Port Départemental de Cassis



ASSOCIATION FRANÇAISE DES YACHTS DE TRADITION



15-16-17 Mai 2015

4^e Edition

23 magnifiques voiliers de tradition

Les barques de l'ACBT

Les runabouts

3 jours de régates, d'amitié, de fraternité

Un concours de pétanque

Concert de piano

Deux soirées exceptionnelles

Un superbe feu d'artifice



LES VOILES DE CASSIS

Cette manifestation sportive est ponctuée de deux soirées, une plus intime pour souhaiter la bienvenue aux concurrents, l'autre plus festive, avec un groupe de rock, un feu d'artifice.

Dimanche nous clôturerons cette manifestation par la remise des prix autour du pot de l'amitié.



les différents acteurs du nautisme à Cassis se rejoignent afin de créer les meilleures conditions de régates.

Le Comité de Course est assuré par le Club Nautique de Port Miou et l'ACBT avec ses adhérents participent à l'animation du week end en faisant naviguer côte à côte les voiliers de traditions et les barquettes.



SOIREE DE LA PLAISANCE

20 Juin 2015, soirée de la plaisance,
le rendez-vous annuel des plaisanciers et
leurs amis dans un cadre exceptionnel.



PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

9– CONTENTIEUX

Nous avons toujours une dette de Monsieur LAGIER Yves, lequel n'a pas payé l'AOT 2011, alors que son bateau était toujours stationné dans le port.

Après application du règlement, il a été considéré comme « passager », le dossier est en cours avec le Conseil Général et nous avons fait dégager le bateau et stocké au Chantier Naval Trapani.

Nous avons eu un cas similaire avec Madame BARRIERE, qui est décédée, le bateau est également stocké au Chantier Naval Trapani sur l'aire de carénage, il doit être enlevé par le Conseil Départemental.



Concernant le règlement de l'AOT par les usagers, certains, souvent les mêmes, règle avec retard, après relance, mise en demeure, etc.

Notre demande de faire appliquer une pénalité de retard est acceptée sur le principe, elle devrait être votée et applicable en 2016.

Nous espérons que cette mesure permettra de limiter les retardataires et en conséquence le surcroit de travail que cela entraîne.

PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

10 – LES INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE

En 2015, nous avons :

- Acheté la signalétique pour « Ports Propres »
- Remplacé des centaines de mètres de chaîne fille
- Remplacé les tenues des agents portuaires
- Remplacé les pavillons

PORT DEPARTEMENTAL DE CASSIS

11 – DOCUMENTS FINANCIERS

Comptes annuels sur exercices détaillés :

- ⇒ Bilan + détail
- ⇒ Compte de résultat + détail
- ⇒ Ratios
- ⇒ Annexe comptable

Méthode et éléments de calcul :

L'intégralité de notre chiffre d'affaire est issue de la gestion du port départemental de Cassis et de la Délégation du Service Public

Nous n'avons donc aucune comptabilité analytique ou coefficient de répartition pour des charges indirectes

Les méthodes retenues pour la détermination des charges et produits sont données par le Plan Comptable Général, conformément aux mentions indiquées dans l'annexe légale. Il n'y a aucun changement de méthode en cours de l'exercice.

Etat des autres dépenses de renouvellement de l'exercice :

- ⇒ Entretien général, peinture, électricité
- ⇒ Plongeur pour l'entretien ou le remplacement des mouillages
- ⇒ Chaines, manilles pour remplacement des mouillages, plus important que prévu.

Engagement à incidences financières :

En dehors de l'incidence des crédits baux, qui par ailleurs seront finis au terme de la DSP, nous n'avons aucun engagement à incidence financière.

D'autre part, au niveau social, il faut tenir compte de l'incidence des congés payés.



Notre budget d'investissement initial sur 8 ans est respecté avec :

- ⇒ La végétalisation des abords
- ⇒ l'automate des carburants
- ⇒ Les caméras de surveillance
- ⇒ Les bornes intelligentes de distribution de l'eau et de l'électricité
- ⇒ L'installation d'une barrière automatique et du contrôle de gestion d'accès au parking du quai des moulins.
- ⇒ Le remplacement de deux pannes flottantes dans l'avant port sud
- ⇒ Le remplacement du moteur du bateau de servitudes.
- ⇒ L'obtention du label « Ports Propres »

COMPTES ANNUELS du 01/01/2015 au 31/12/2015

- Analyse de votre entreprise
- Bilan, Indicateurs financiers
- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051
- Compte de résultat Liasses 2052 2053
- Liasse 2065
- Liasses 2054 à 2059-F
- Bilan synthétique
- Présentation graphique du bilan (secteur)
- Présentation graphique du bilan (histogramme)
- Détail bilan synthétique
- Soldes intermédiaires de gestion
- Présentation graphique des SIG
- Détail Soldes intermédiaires de gestion
- Equilibre financier
- Tableau de financement
- Du résultat à la trésorerie
- Ratios
- Ratios de rentabilité et de structure
- Ratios de gestion
- Fonction discriminante : **ALTMAN**
- Fonction discriminante : **COLLONGUES**
- Fonction discriminante : **CONAN & HOLDER**
- Etat des Immobilisations
- Etat des Emprunts

PROTIS COMPTA EURL

6 RUE GIRARDIN

13007 MARSEILLE

04.95.09.31.50

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Immobilisations	4	597	9	631
Stocks et en cours	21	989	26	058
Créances	344	359	324	636
Disponibilités	6	084		805
Comptes de régularisation				
TOTAL DE L'ACTIF	377	029	361	130
Capitaux propres (Dont résultat)	131	198	132	769
Provisions risques et charges	73	429	76	204
Dettes financières	127	653	74	447
Dettes d'exploitation	118	178	153	915
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	377	029	361	130

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Ventes de marchandises	580	697	630	112
Production de l'exercice	778	350	774	888
Marge commerciale	100	355	77	266
% CA Ventes de marchandises	17.28		12.26	
Marge brute de production	776	595	772	427
% CA Production exercice	99.77		99.68	
Marge brute globale	876	950	849	693
% CA	64.53		60.48	
Valeur ajoutée	433	068	454	056
% CA	31.87		32.32	
Excédent brut d'exploitation	72	997	78	818
% CA	5.37		5.61	
Résultat courant	80	915	84	673
% CA	5.95		6.03	
Résultat net	73	429	76	204
% CA	5.40		5.42	

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Capacité d'autofinancement	78	463	81	468
Total des ressources	94	397	82	077
Dont emprunts souscrits				
Total des emplois	76	204	67	382
Dont investissements				
Dont remboursements d'emprunts				
Variation du fonds de roulement	18	193	14	695
Variation des actifs circulants	15	654	29	227
Variation des dettes d'exploitation	35	737	13	674
Besoins (-) ou dégageement (+) de l'exercice	51	391	15	553
Variation de la trésorerie	33	198		858

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	16.42		16.89	
Crédit moyen client (en nombre de jours)	12.32		11.96	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	7.47		12.31	
Solvabilité à court terme	2.05		1.94	
Autonomie financière	0.53		0.58	

BILAN AU 31/12/2015**ACTIF****PASSIF**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart %			Exercice N		Exercice N-1		Ecart %		
	31/12/2015	12	31/12/2014	12				31/12/2015	12	31/12/2014	12			
Immob.incorporelles nettes								Capital	50 000	50 000				
Immob.corporelles nettes	4 163		9 197		54.74			Résultat de l'exercice	73 429	76 204	3.64			
Immob.financières	434		434					Prélèvements, distributions						
ACTIF IMMOBILISE	4 597		9 631		52.27	m		Autres fonds propres	7 769	6 565	18.34			
								FONDS PROPRES	131 198	132 769	1.18	m		
Stock matières, marchandises	21 989		26 058		15.61			Provisions réglementées						
Produits finis								Prov.risques et charges						
Travaux en cours								Subventions						
STOCKS ET EN COURS	21 989		26 058		15.61	m		Emprunts à plus d'un an						
Avances fournisseurs			275		100.00			DETTES LONG TERME					g	
Créances clients	54 653		54 846		0.35			CAPITAUX STABLES	131 198	132 769	1.18	m		
Autres créances	289 706		269 516		7.49			Emprunts à court terme						
Comptes de régularisation								Avances clients		519	100.00			
VALEURS REALISABLES	344 359		324 636		6.08	k		Dettes fournisseurs	22 153	37 787	41.37			
Disponibilités	6 084		805		656.03			Dettes fiscales et sociales	64 113	81 198	21.04			
ACTIF CIRCULANT	372 432		351 499		5.96	k		Autres dettes	106 899	94 668	12.92			
TOTAL GENERAL	377 029		361 130		4.40	k		Comptes de régularisation						
								Concours bancaires	52 666	14 189	271.17			
								DETTES COURT TERME	245 831	228 361	7.65	k		
								TOTAL GENERAL	377 029	361 130	4.40	k		

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart
	31/12/2015	31/12/2014	
Rotation des stocks	16.42	16.89	0.47-
Délai de paiement clients	12.32	11.96	0.36
Délai de paiement fournisseurs	7.47	12.31	4.84-
Fonds de roulement en jours	33.54	31.55	1.98
Utilisation du fonds de roulement	47.49	35.19	12.30
Trésorerie en jours	12.34	3.43	8.91-
Prélèvements / résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 232	1 232				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 646	1 646				
	Autres immobilisations corporelles	51 700	47 537	4 163	9 197	5 034	54.74
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	434		434	434			
Total II	55 012	50 415	4 597	9 631	5 034	52.27	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	21 989		21 989	26 058	4 069	15.61
	Avances et acomptes versés sur commandes				275	275	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	54 653		54 653	54 846	193	0.35
	Autres créances	289 706		289 706	269 516	20 191	7.49
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	6 084		6 084	805	5 279	656.03	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	372 432		372 432	351 499	20 933	5.96	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	427 444	50 415	377 029	361 130	15 899	4.40	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

434

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 769		1 565		1 204	76.94
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	73 429		76 204		2 775	3.64
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	131 198		132 769		1 571	1.18	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	52 666		14 189		38 477	271.17
	Emprunts et dettes financières diverses	74 987		60 257		14 730	24.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 153		37 787		15 634	41.37	
Dettes fiscales et sociales	64 113		81 198		17 085	21.04	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	31 912		34 929		3 018	8.64	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	245 831		228 361		17 470	7.65
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	377 029		361 130		15 899	4.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

170 844

168 104

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation(1)						
Ventes de marchandises	580 697		580 697	630 112	49 415	7.84
Production vendue de biens						
Production vendue de services	778 350		778 350	774 888	3 461	0.45
Chiffre d'affaires NET	1 359 046		1 359 046	1 405 000	45 954	3.27
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				20 000	20 000	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 260	1 260	100.00
Autres produits			15 976	9 018	6 958	77.16
Total des Produits d'exploitation (I)			1 375 023	1 435 279	60 256	4.20
Charges d'exploitation(2)						
Achats de marchandises			476 273	560 016	83 743	14.95
Variation de stock (marchandises)			4 069	7 170	11 239	156.75
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 755	2 462	707	28.71
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			443 883	395 637	48 245	12.19
Impôts, taxes et versements assimilés			6 107	7 927	1 820	22.95
Salaires et traitements			258 644	290 234	31 589	10.88
Charges sociales			95 318	97 077	1 758	1.81
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 034	5 264	230	4.37
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			1 291 083	1 351 446	60 363	4.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			83 940	83 832	107	0.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 880		4 801		80	1.66
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	4 880		4 801		80	1.66
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	7 905		3 960		3 945	99.61
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	7 905		3 960		3 945	99.61
2. Résultat financier (V-VI)	3 024		841		3 865	459.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	80 915		84 673		3 758	4.44
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	693		462		231	49.98
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	693		462		231	49.98
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 427		686		1 742	254.07
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	2 427		686		1 742	254.07
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 734		223		1 511	676.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 752		8 246		2 494	30.24
Total des produits (I+III+V+VII)	1 380 597		1 440 542		59 945	4.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 307 167		1 364 338		57 171	4.19
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	73 429		76 204		2 775	3.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

21 698

23 309

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN - ACTIF

Commission permanente du 16 déc 2016 - Rapport n° 44

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code de Commerce)

Désignation de l'entreprise : G.T.C. CASSIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise QUAI DES MOULINS 13260 CASSIS Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 5 0 1 6 7 3 9 4 1 0 0 0 1 6 Néant *

				Exercice N clos le.		N-1	
				13 11 2 2 0 1 5		13 11 2 2 0 1 4	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		1 232	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		1 646	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		47 537	
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		434	
TOTAL (II)		BJ		BK		4 597	
						9 631	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU		21 989	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		54 653	
	Autres créances (3)	BZ		CA		289 706	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG		6 084	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ		CK		372 432	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		377 029	
						361 130	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 434 (3) Part à plus d'un an : CR

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2016 Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : G.T.C. CASSIS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50....000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 769	1 565
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 429	76 204
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	131 198	132 769
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 666	14 189
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	74 987	60 257
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 153	37 787
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 113	81 198
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	31 912	34 929
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	245 831	228 361	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	377 029	361 130	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	170 844	168 104
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	47 677	5 580	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Commission permanente du 16 déc 2016 - Rapport n° 44

Désignation de l'entreprise : G.T.C. CASSIS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	580 697	FB	FC	580 697	630 112	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE	FF		
			FG	778 350	FH	FI	778 350	774 888
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 359 046	FK	FL	1 359 046	1 405 000	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		20 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		1 260	
	Autres produits (1) (11)				FQ	15 976	9 018	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 375 023	1 435 279
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	476 273	560 016	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	4 069	7 170	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 755	2 462	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	443 883	395 637	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	6 107	7 927	
	Salaires et traitements*				FY	258 644	290 234	
	Charges sociales (10)				FZ	95 318	97 077	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	5 034	5 264
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 291 083	1 351 446	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	83 940	83 832	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	4 880	4 801	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	4 880	4 801	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 905	3 960	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	7 905	3 960	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 024	841	
3 - RÉSULTAT COMPTABLE (II - VI)					GW	80 915	84 673	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>G.T.C. CASSIS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N			
			Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	693	462	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	693	462	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 427	686	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 427	686	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	1 734	223	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	5 752	8 246	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 380 597	1 440 542	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 307 167	1 364 338	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	73 429	76 204	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	21 698	23 309
			- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		1 260
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	3 873	7 640
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 3 873 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
FRANCHISE ASSURANCE SINISTRÉ			2 137			
REGULARISATIONS DIVERS COMPTES DE TIERS			111		693	
PV AMENDES			180			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2016

* Descriptif des renseignements fournis par cette entreprise sont donnés dans la notice n° 2022
Dossier N° 004732 en Euros.

Commission permanente du 16 déc 2016 - Rapport n° 44

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2015



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01012015 et clos le 31122015

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

x

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

G.T.C. CASSIS

Adresse du siège social:

QUAI DES MOULINS

13260 CASSIS

SIRET 5 0 1 6 7 3 9 4 1 0 0 0 1 6

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées DELEGATION DE GESTION PORT PLAISANCE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% 41 241 Bénéfice imposable à 15% 38 120 Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

PROTIS COMPTA EURL
6 RUE GIRARDIN

13007 MARSEILLE

Tél: 04.95.09.31.50

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

N° d'agrément du CGA

Identité du déclarant:

Date: 17/05/2016

Lieu: CASSIS

Qualité et nom du signataire:

GERANT

CARRASCO MICHEL

Signature

Tél:



Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2016

Commission permanente du 16 déc 2016 - Rapport n° 44

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2015

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	75 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a)	e				
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	f				
	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	30 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j	45 000			
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)	75 000			

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
M CARRASCO MICHEL 6 AV. DU PARC BORELY 13008 MARSEILLE	400	2015	36 000				
AQUARIUS 1461 ROUTE DE CASSIS	400	2015					
LES FOURNIERS 13830 ROQUEFORT LA BEDOULE							
PORT OUEST MARSEILLE SARL RN 568							
SITE DE LA LAVE 13016 MARSEILLE	200	2015					

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2016

Commission permanente du 16^{ème} déc 2016 - Rapport n° 44

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 232	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS	1 646	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	1 600	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	50 100	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	53 346	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	434	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	434	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	55 012	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	1 232	LW	1 232	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenct. et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	1 646	MK	1 646	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers					IU		MM	1 600	MN	1 600
		Matériel de transport					IV		MP	50 100	MQ	50 100
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS		MT		
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG	53 346	NH	53 346		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	434	2F	434	
	TOTAL IV					I3		NJ	434	NK	434	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	55 012	ØL	ØM	55 012	

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AMORTISSEMENTS

Commission permanente du 16 déc 2016 - Rapport n° 44

Formule n° 10155
du Code Général des Impôts)

6

Désignation de l'entreprise : <u>G.T.C. CASSIS</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 232	PF		PG		PH	1 232
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 646	QA		QB		QC	1 646
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 600	QE		QF		QG	1 600
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	40 903	QI	5 034	QJ		QK	45 937
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	44 149	QV	5 034	QW		QX	49 183
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	45 381	ØP	5 034	ØQ		ØR	50 415

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I														
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II														
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL IV														
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												NZ	
					Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)			

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : G . T . C . CASSIS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : G.T.C. CASSIS

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	434	UV	434	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	54 653		54 653					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	15 488		15 488				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	31 531		31 531				
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	226 334		226 334					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	16 354		16 354					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	344 793	VU	344 793	VV			
RENVOS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	52 666		52 666					
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 153		22 153						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 383		9 383						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	45 685		45 685						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 568		8 568					
publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	478		478					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	74 987		0		74 987				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	31 912		31 912						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	245 831	VZ	170 844		74 987			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2016

Main table structure with columns for descriptions, codes (WA, WB, WC, etc.), and values. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>G . T . C . CASSIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12 940	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (arts 237es du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)		XU	<input type="checkbox"/>
---	--	-----------	--------------------------

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : G. T. C. CASSIS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : G. T. C. CASSIS

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : G . T . C . CASSIS

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>G.T.C. CASSIS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <u>01012015</u>		et clos le : <u>31122015</u>	Durée en nombre de mois <u>1 2</u>
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		580 697
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		778 350
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH		15 976
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	1 375 023
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		476 273
Variation de stock (marchandises)	OO		4 069
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		1 755
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		317 516
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	799 612
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	575 410
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA		575 410
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		1 359 046
Période de référence	GY	01/01/2015	GZ 31/12/2015
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 1 1 2 2 0 1 5 |

N° SIRET | 5 0 1 6 7 3 9 4 1 0 0 0 1 6 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | G.T.C. CASSIS |

ADRESSE (voie) | QUAI DES MOULINS |

CODE POSTAL | 13260 | VILLE | CASSIS |

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	600
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	400
---	----	---	--	----	-----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | SAS | Dénomination | AQUARIUS |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | 40.00 | Nb de parts ou actions | 400 |

Adresse : N° | 1461 | Voie | ROUTE DE CASSIS |

Code postal | 13830 | Commune | ROQUEFORT LA BEDOULE | Pays | |

Forme juridique | SARL | Dénomination | PORT OUEST MARSEILLE SARL |

N° SIREN (si société établie en France) | 452827728 | % de détention | 20.00 | Nb de parts ou actions | 200 |

Adresse : N° | | Voie | RN 568 |

Code postal | 13016 | Commune | MARSEILLE | Pays | |

Forme juridique | | Dénomination | |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | | Nb de parts ou actions | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

Forme juridique | | Dénomination | |

N° SIREN (si société établie en France) | | % de détention | | Nb de parts ou actions | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | M | Nom patronymique | CARRASCO | Prénom(s) | MICHEL |

Nom marital | | % de détention | 40.00 | Nb de parts ou actions | 400 |

Naissance : Date | 230464 | N° Département | 13 | Commune | MARSEILLE | Pays | FRANCE |

Adresse : N° | 6 | Voie | AV. DU PARC BORELY |

Code postal | 13008 | Commune | MARSEILLE | Pays | FRANCE |

Titre (2) | | Nom patronymique | | Prénom(s) | |

Nom marital | | % de détention | | Nb de parts ou actions | |

Naissance : Date | | N° Département | | Commune | | Pays | |

Adresse : N° | | Voie | |

Code postal | | Commune | | Pays | |

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

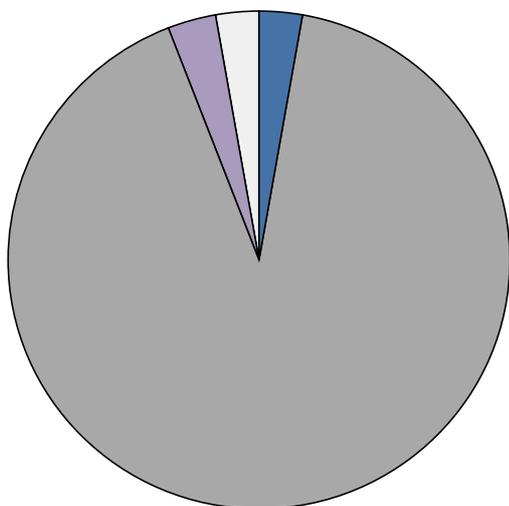
BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	4 163	1.10	9 197	2.55	5 034	54.74
Immobilisations financières	434	0.12	434	0.12		
ACTIF IMMOBILISE	4 597	1.22	9 631	2.67	5 034	52.27
Stocks et en cours	21 989	5.83	26 058	7.22	4 069	15.61
Créances clients et comptes rattachés	54 653	14.50	54 846	15.19	193	0.35
Autres créances	289 706	76.84	269 791	74.71	19 916	7.38
Disponibilités	6 084	1.61	805	0.22	5 279	656.03
ACTIF CIRCULANT	372 432	98.78	351 499	97.33	20 933	5.96
Comptes de régularisation						
TOTAL DE L'ACTIF	377 029	100.00	361 130	100.00	15 899	4.40

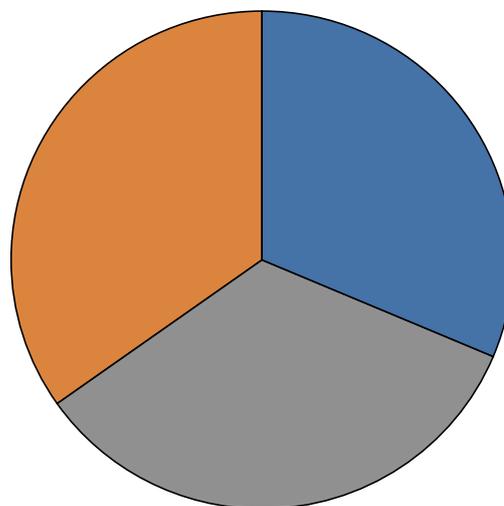
PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Capital et réserves	57 769	15.32	56 565	15.66	1 204	2.13
Résultat (Bénéfice ou perte)	73 429	19.48	76 204	21.10	2 775	3.64
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	131 198	34.80	132 769	36.76	1 571	1.18
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupe et associés	74 987	19.89	60 257	16.69	14 730	24.44
Concours bancaires courants	52 666	13.97	14 189	3.93	38 477	271.17
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	22 153	5.88	37 787	10.46	15 634	41.37
Autres dettes	96 025	25.47	116 128	32.16	20 103	17.31
DETTES	245 831	65.20	228 361	63.24	17 470	7.65
Comptes de régularisation						
TOTAL DU PASSIF	377 029	100.00	361 130	100.00	15 899	4.40

PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

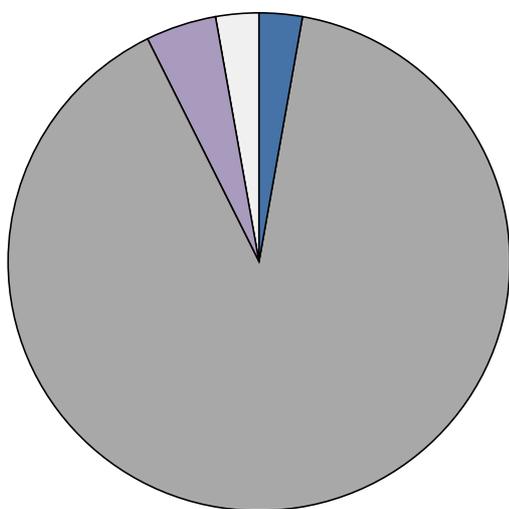
ACTIF au 31/12/2015



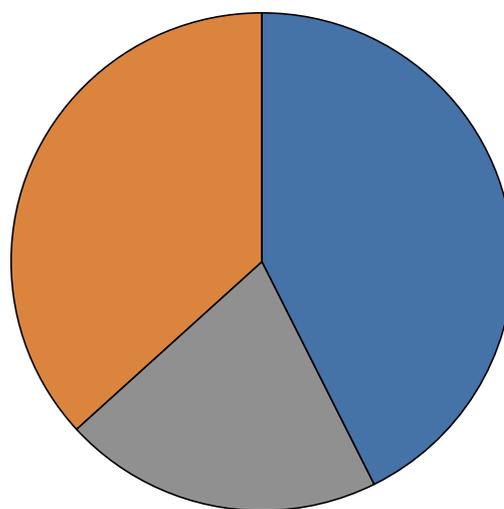
PASSIF au 31/12/2015



ACTIF au 31/12/2014



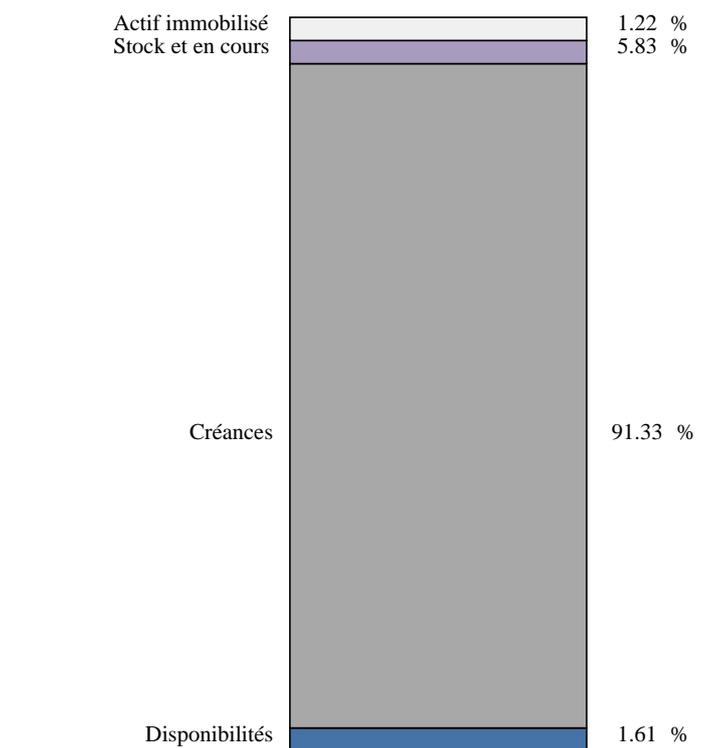
PASSIF au 31/12/2014



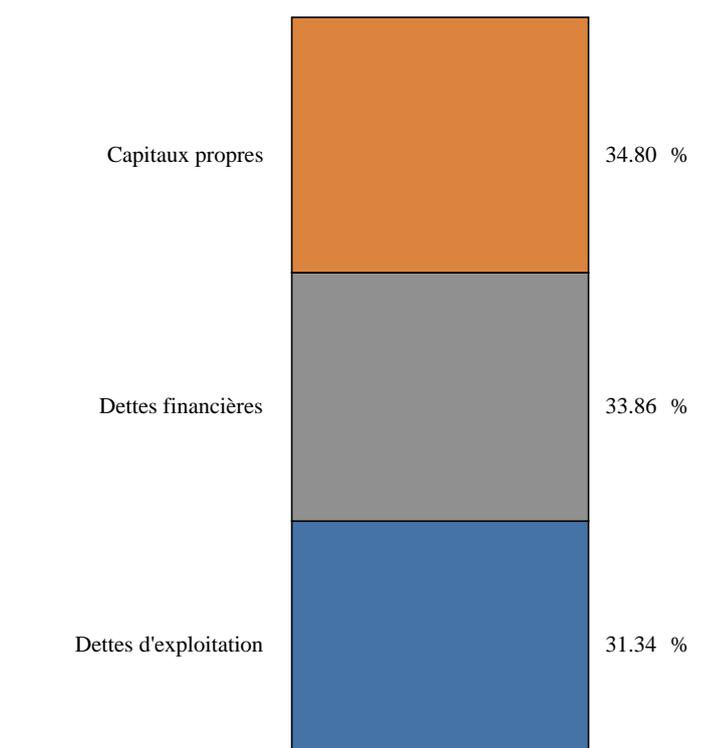
MASSE DU BILAN EN POURCENTAGE

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014	PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
Actif immobilisé	1.22	2.67	Fonds propres	34.80	36.76
Stock et en cours	5.83	7.22	Provisions risques et charges		
Créances	91.33	89.89	Dettes financières	33.86	20.61
Disponibilités	1.61	0.22	Dettes d'exploitation	31.34	42.62
Comptes de régularisation			Comptes de régularisation		

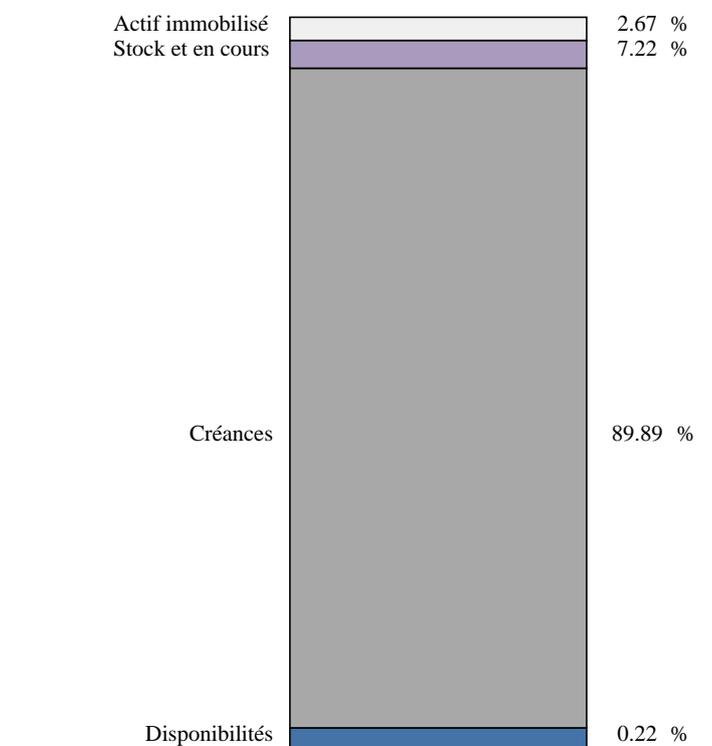
PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN



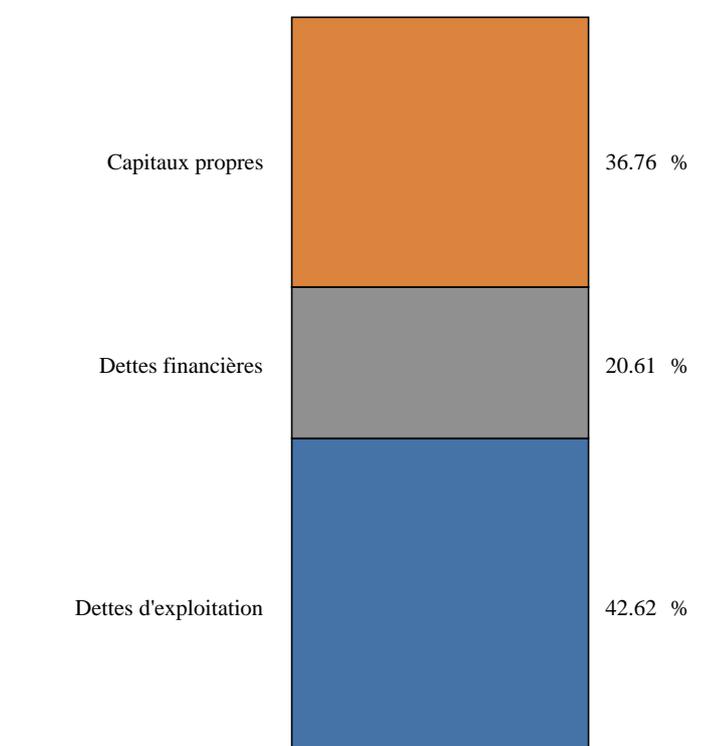
Actif au 31/12/2015



Passif au 31/12/2015



Actif au 31/12/2014



Passif au 31/12/2014

DETAIL BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2014 12	% bilan	Ecart N / N-1	
					Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 163	1.10	9 197	2.55	5 034	54.74
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGES	1 646	0.44	1 646	0.46		
21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	1 600	0.42	1 600	0.44		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	50 100	13.29	50 100	13.87		
28154000	1 646	0.44	1 646	0.46		
28181000	1 600	0.42	1 600	0.44		
28182000	45 937	12.18	40 903	11.33	5 034	12.31
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	434	0.12	434	0.12		
27500000 CAUTION TOTAL	434	0.12	434	0.12		
ACTIF IMMOBILISE	4 597	1.22	9 631	2.67	5 034	52.27
STOCKS ET EN COURS	21 989	5.83	26 058	7.22	4 069	15.61
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	21 989	5.83	26 058	7.22	4 069	15.61
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	54 653	14.50	54 846	15.19	193	0.35
41100000 CLIENTS COLLECTIFS TAXABLES	48 658	12.91	52 461	14.53	3 803	7.25
41110000 CLIENTS COLLECTIFS EXO	16	0.00			16	
41810000 FACTURES A ETABLIR	5 979	1.59	2 384	0.66	3 594	150.75
AUTRES CREANCES	289 706	76.84	269 791	74.71	19 916	7.38
40100000 FOURNISSEURS	377	0.10	5 563	1.54	5 186	93.22
40910000 AVOIR N/PARV			275	0.08	275	100.00
42100011 BOUKHENIFRA NASSIM			970	0.27	970	100.00
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	15 488	4.11	10 913	3.02	4 575	41.92
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR B/S	29 983	7.95	5 402	1.50	24 581	455.01
44588000 TVA A REGULARISER DOUANES	1 548	0.41	1 614	0.45	66	4.08
45100000 C/C PORT OUEST MARSEILLE	222 647	59.05	231 494	64.10	8 847	3.82
45588000 INTERETS COURUS C/C	3 687	0.98	4 959	1.37	1 272	25.66
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	15 976	4.24	8 600	2.38	7 376	85.77
DISPONIBILITES	6 084	1.61	805	0.22	5 279	656.03
53000000 CAISSE	574	0.15	574	0.16		
53100000 CAISSE	57	0.02	189	0.05	132	69.73
58100000 REMISE CHEQUES BANQUE	5 453	1.45	42	0.01	5 411	NS
ACTIF CIRCULANT	372 432	98.78	351 499	97.33	20 933	5.96
TOTAL DE L'ACTIF	377 029	100.00	361 130	100.00	15 899	4.40

DETAIL BILAN SYNTHETIQUE

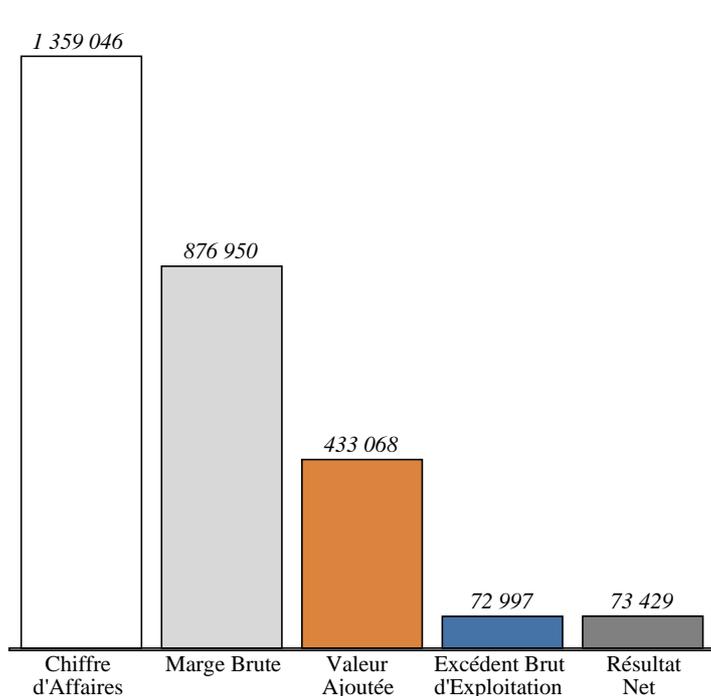
PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2014 12	% bilan	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAL ET RESERVES	57 769	15.32	56 565	15.66	1 204	2.13
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	50 000	13.26	50 000	13.85		
10611000 RESERVE LEGALE	5 000	1.33	5 000	1.38		
10680000 AUTRES RESERVES	2 769	0.73	1 565	0.43	1 204	76.94
RESULTAT (BENEFICE OU PERTE)	73 429	19.48	76 204	21.10	2 775	3.64
CAPITAUX PROPRES	131 198	34.80	132 769	36.76	1 571	1.18
GROUPES ET ASSOCIES	74 987	19.89	60 257	16.69	14 730	24.44
45110000 CHANTIERS NAVALS TRAPANI	23 900	6.34	38 900	10.77	15 000	38.56
45120000 AQUARIUS	30 000	7.96			30 000	
45500000 C/C CARRASCO MICHEL	20 860	5.53	19 555	5.42	1 304	6.67
45510000 C/C TRAPANI JEAN	227	0.06	1 802	0.50	1 575	87.38
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	52 666	13.97	14 189	3.93	38 477	271.17
51200000 S.M.C	47 677	12.65	5 580	1.55	42 097	754.42
58200000 REMISE CB	4 990	1.32	8 609	2.38	3 619	42.04
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION COMPTES RATTACHES	22 153	5.88	37 787	10.46	15 634	41.37
40100000 FOURNISSEURS	22 153	5.88	37 787	10.46	15 634	41.37
AUTRES DETTES	96 025	25.47	116 128	32.16	20 103	17.31
41100000 CLIENTS COLLECTIFS TAXABLES	13 609	3.61	16 126	4.47	2 518	15.61
41980000 R.R.R.À ACCORDER, AV.À ÉTABLIR			519	0.14	519	100.00
42100011 BOUKHENIFRA NASSIM	14	0.00			14	
42820000 DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	9 369	2.48	15 271	4.23	5 902	38.65
43100000 URSSAF	31 818	8.44	34 729	9.62	2 911	8.38
43730000 MEDERIC	6 141	1.63	6 124	1.70	17	0.28
43750000 GAN VIE	1 272	0.34	1 240	0.34	32	2.58
43820000 CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	3 570	0.95	5 873	1.63	2 302	39.20
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	2 883	0.76	2 663	0.74	220	8.27
44551000 TVA A DECAISSER	2 239	0.59	1 735	0.48	504	29.05
44571000 TVA COLLECTEE	5 828	1.55	13 127	3.63	7 299	55.60
44586000 TVA/FACT N/PARV			46	0.01	46	100.00
44587000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	500	0.13	391	0.11	110	28.05
44710000 TAXE DE SEJOUR	478	0.13			478	
46860000 CHARGES À PAYER	18 303	4.85	18 284	5.06	19	0.10
DETTES	245 831	65.20	228 361	63.24	17 470	7.65
TOTAL DU PASSIF	377 029	100.00	361 130	100.00	15 899	4.40

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

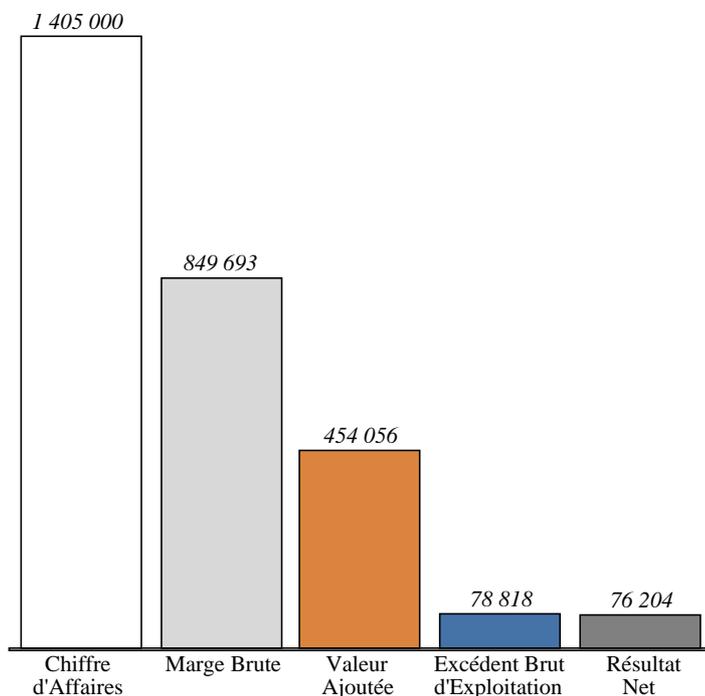
	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 359 046	100.00	1 405 000	100.00	45 954	3.27
+ Ventes de marchandises	580 697	100.00	630 112	100.00	49 415	7.84
- Coût d'achat des marchandises vendues	480 341	82.72	552 846	87.74	72 504	13.11
Marge commerciale	100 355	17.28	77 266	12.26	23 089	29.88
+ Production vendue	778 350	100.00	774 888	100.00	3 461	0.45
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	778 350	100.00	774 888	100.00	3 461	0.45
- Matières premières, approvisionnements consommés	1 755	0.23	2 462	0.32	707	28.71
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	776 595	99.77	772 427	99.68	4 168	0.54
Marge brute globale	876 950	64.53	849 693	60.48	27 257	3.21
- Autres achats + charges externes	443 883	32.66	395 637	28.16	48 245	12.19
Valeur ajoutée	433 068	31.87	454 056	32.32	20 988	4.62
+ Subventions d'exploitation			20 000	1.42	20 000	100.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 107	0.45	7 927	0.56	1 820	22.95
- Salaires du personnel	222 644	16.38	218 234	15.53	4 411	2.02
- Charges sociales du personnel	91 445	6.73	89 436	6.37	2 009	2.25
- Charges de l'exploitant	39 873	2.93	79 640	5.67	39 767	49.93
Excédent brut d'exploitation	72 997	5.37	78 818	5.61	5 821	7.39
+ Autres produits de gestion courante	15 976	1.18	9 018	0.64	6 958	77.16
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges			1 260	0.09	1 260	100.00
- Dotations aux amortissements	5 034	0.37	5 264	0.37	230	4.37
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	83 940	6.18	83 832	5.97	107	0.13
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	4 880	0.36	4 801	0.34	80	1.66
- Charges financières	7 905	0.58	3 960	0.28	3 945	99.61
Résultat courant	80 915	5.95	84 673	6.03	3 758	4.44
+ Produits exceptionnels	693	0.05	462	0.03	231	49.98
- Charges exceptionnelles	2 427	0.18	686	0.05	1 742	254.07
Résultat exceptionnel	1 734	0.13	223	0.02	1 511	676.88
- Impôt sur les bénéfices	5 752	0.42	8 246	0.59	2 494	30.24
- Participation des salariés						
Résultat NET	73 429	5.40	76 204	5.42	2 775	3.64

PRESENTATION GRAPHIQUE DES S.I.G.

PRESENTATION EN Euros

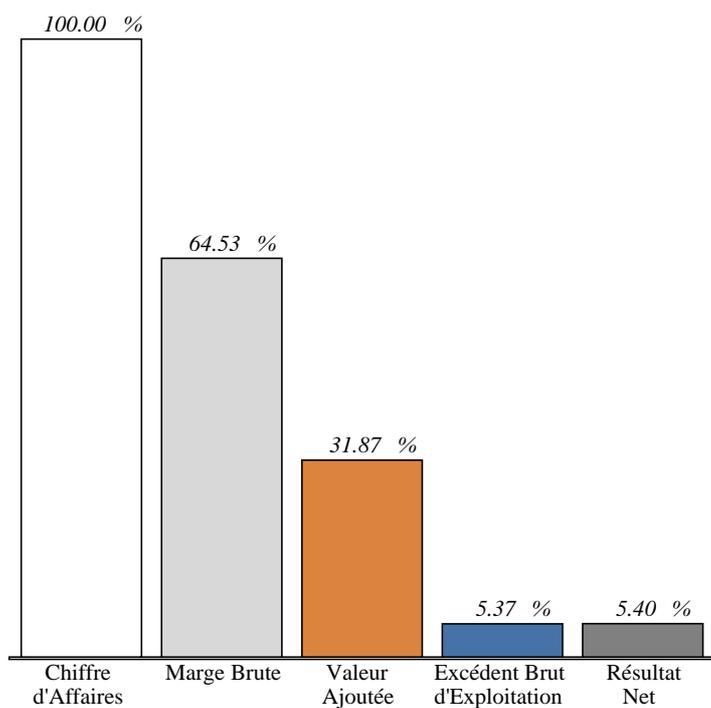


Exercice au31/12/2015

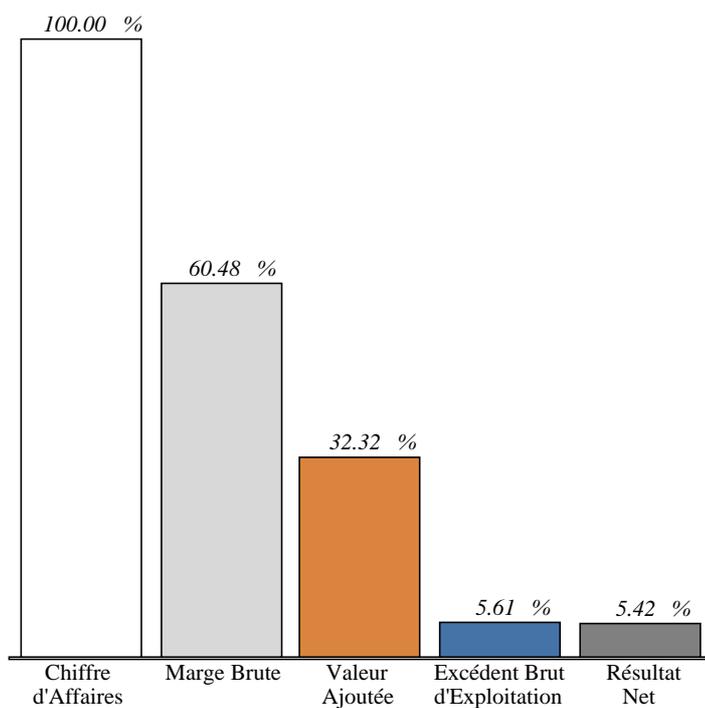


Exercice au31/12/2014

PRESENTATION EN POURCENTAGE



Exercice au31/12/2015



Exercice au31/12/2014

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2015	12	% CA	Exercice N-1 31/12/2014	12	% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	1 359 046		100.00	1 405 000		100.00	45 954	3.27
VENTES DE MARCHANDISES	580 697		100.00	630 112		100.00	49 415	7.84
70710000 SP DETAXE	22 700		3.91	20 335		3.23	2 364	11.63
70711000 GO DETAXE	141 864		24.43	177 423		28.16	35 559	20.04
70712000 SP	274 475		47.27	273 639		43.43	836	0.31
70713000 GO	141 658		24.39	158 714		25.19	17 056	10.75
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	480 341		82.72	552 846		87.74	72 504	13.11
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE	4 069		0.70	7 170		1.14	11 239	156.75
60710000 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	343 827		59.21	387 633		61.52	43 805	11.30
60720000 CARBURANT DETAXE	132 445		22.81	172 383		27.36	39 938	23.17
MARGE COMMERCIALE	100 355		17.28	77 266		12.26	23 089	29.88
PRODUCTION VENDUE	778 350		100.00	774 888		100.00	3 461	0.45
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES				150		0.02	150	100.00
70611000 A O T	373 766		48.02	378 987		48.91	5 221	1.38
70612000 PASSAGERS TTC	327 200		42.04	317 652		40.99	9 547	3.01
70613000 PASSAGERS EXO TVA	6 147		0.79	7 517		0.97	1 370	18.23
70614000 DOUCHES	4 356		0.56	4 162		0.54	194	4.67
70616000 PARKING-ABONNEMENTS	10 440		1.34	10 505		1.36	65	0.62
70616100 STATIONNEMENTS	21 321		2.74	23 516		3.03	2 195	9.33
70617000 REMORQUAGE	770		0.10	879		0.11	108	12.34
70618000 LOCATIONS ..RESTAURANT..DIVERS	33 484		4.30	31 521		4.07	1 963	6.23
70620000 MANIFESTATION	867		0.11				867	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	778 350		100.00	774 888		100.00	3 461	0.45
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMM	1 755		0.23	2 462		0.32	707	28.71
60221000 CARBURANTS BATEAU SERVITUDE	1 755		0.23	2 462		0.32	707	28.71
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	776 595		99.77	772 427		99.68	4 168	0.54
MARGE BRUTE GLOBALE	876 950		64.53	849 693		60.48	27 257	3.21
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	443 883		32.66	395 637		28.16	48 245	12.19
60610000 FOURNITURES NON STOCKABLES-EAU	39 344		2.89	26 180		1.86	13 164	50.28
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	9 756		0.72	17 287		1.23	7 531	43.56
60631000 PETIT EQUIPEMENT CEE				237		0.02	237	100.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 829		0.43	5 363		0.38	465	8.68
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	41 190		3.03				41 190	
61220000 CRÉDITBAIL MOBILIER SKIDATA				1 611		0.11	1 611	100.00
61221000 BNP PARIBAS LEASE	21 698		1.60	21 698		1.54	0	0.00
61300000 LOCATIONS CONSEIL GENERAL	88 542		6.51	88 838		6.32	296	0.33
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES				203		0.01	203	100.00
61351000 LOCATION CGI	14 477		1.07	10 255		0.73	4 221	41.16
61352000 LOCAM SAS	1 650		0.12	900		0.06	750	83.33
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	14 212		1.05	11 778		0.84	2 434	20.67
61510000 VEOLIA PROPLETE DECHETS	5 477		0.40	312		0.02	5 165	NS
61560000 MAINTENANCE	10 509		0.77	11 863		0.84	1 353	11.41
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	10 964		0.81	10 598		0.75	366	3.45
61800000 ABONNEMENTS	3 229		0.24	1 400		0.10	1 829	130.65
62000000 GARDIENNAGE	29 095		2.14	39 318		2.80	10 223	26.00
62260000 HONORAIRES	22 509		1.66	35 890		2.55	13 381	37.28

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2015	%	Exercice N-1 31/12/2014	%	Ecart N / N-1	
					Euros	%
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 373	0.10	1 550	0.11	177	11.40
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	3 150	0.23	5 290	0.38	2 140	40.45
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	532	0.04			532	
62500000 DÉPLACEMENTS,MISSION RÉCEPTION	22 339	1.64			22 339	
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	8 582	0.63	25 687	1.83	17 105	66.59
62570000 RÉCEPTIONS	8 580	0.63	7 073	0.50	1 507	21.31
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	10	0.00			10	
62610000 FRAIS POSTAUX	1 654	0.12	2 745	0.20	1 091	39.75
62630000 TELEPHONE PORTABLE	210	0.02	212	0.02	2	1.09
62640000 INTERNET	4 178	0.31	3 612	0.26	566	15.66
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	4 547	0.33	13 069	0.93	8 522	65.21
62800000 DIVERS	1 000	0.07	1 778	0.13	778	43.77
62820000 FRAIS DE MANIFESTATION	63 236	4.65	50 890	3.62	12 346	24.26
62821000 FRAIS MANIFESTATION CEE	6 009	0.44			6 009	
VALEUR AJOUTEE	433 068	31.87	454 056	32.32	20 988	4.62
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			20 000	1.42	20 000	100.00
74100000 SUBVENTION PORT PROPRE			20 000	1.42	20 000	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 107	0.45	7 927	0.56	1 820	22.95
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE			1 472	0.10	1 472	100.00
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	3 061	0.23	2 689	0.19	372	13.85
63350000 VERST LIBÉRATOIRE DT EXO T.APP	1 554	0.11			1 554	
63511000 C F E	940	0.07	937	0.07	3	0.32
63580000 AUTRES DROITS	552	0.04	552	0.04		
63710000 R S I			2 277	0.16	2 277	100.00
SALAIRES DU PERSONNEL	222 644	16.38	218 234	15.53	4 411	2.02
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	228 547	16.82	216 532	15.41	12 014	5.55
64120000 CONGÉS PAYÉS	5 902	0.43	1 701	0.12	7 603	446.92
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	91 445	6.73	89 436	6.37	2 009	2.25
64500000 CHGE /CONGES PAYES	2 302	0.17	837	0.06	3 139	375.09
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	69 843	5.14	66 142	4.71	3 701	5.60
64530000 MEDERIC	13 371	0.98	12 516	0.89	855	6.83
64580000 GAN VIE PREVOYANCE	2 952	0.22	2 745	0.20	208	7.57
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 110	0.08	816	0.06	294	35.98
64760000 TICKETS RESTAURANT	6 471	0.48	6 381	0.45	90	1.41
CHARGES DE L'EXPLOITANT	39 873	2.93	79 640	5.67	39 767	49.93
64400000 CARRASCO MICHEL	36 000	2.65	36 000	2.56		
64410000 TRAPANI JEAN			36 000	2.56	36 000	100.00
64690000 GENERALLI CARRASCO	3 873	0.29	3 820	0.27	53	1.39
64691000 GENERALLI TRAPANI			3 820	0.27	3 820	100.00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	72 997	5.37	78 818	5.61	5 821	7.39
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 976	1.18	9 018	0.64	6 958	77.16
75800000 CG13 REMISE 20% TRADITION			4 151	0.30	4 151	100.00
75810000 CG13 REMISE 20% TRADITION	15 976	1.18	13 169	0.94	2 808	21.32

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2015 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2014 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES			1 260	0.09	1 260	100.00
79110000 TRANSFERS CHGES			1 260	0.09	1 260	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 034	0.37	5 264	0.37	230	4.37
68112000 DOT AUX AMORT	5 034	0.37	5 264	0.37	230	4.37
RESULTAT D'EXPLOITATION	83 940	6.18	83 832	5.97	107	0.13
PRODUITS FINANCIERS	4 880	0.36	4 801	0.34	80	1.66
76800000 PRODUITS FINANCIERS	4 880	0.36	4 801	0.34	80	1.66
CHARGES FINANCIERES	7 905	0.58	3 960	0.28	3 945	99.61
66116000 CREDIT DU NORD			3 960	0.28	3 960	100.00
66160000 CHARGES FINANCIERE AGIOS	7 905	0.58			7 905	
RESULTAT COURANT	80 915	5.95	84 673	6.03	3 758	4.44
PRODUITS EXCEPTIONNELS	693	0.05	462	0.03	231	49.98
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	693	0.05	462	0.03	231	49.98
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 427	0.18	686	0.05	1 742	254.07
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	180	0.01	230	0.02	50	21.74
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE	2 247	0.17	456	0.03	1 792	393.31
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 734	0.13	223	0.02	1 511	676.88
IMPOT SUR LES BENEFICES	5 752	0.42	8 246	0.59	2 494	30.24
69510000 IMPÔTS DUS EN FRANCE	5 752	0.42	8 246	0.59	2 494	30.24
RESULTAT NET	73 429	5.40	76 204	5.42	2 775	3.64

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12 Nbj CA	31/12/2014	12 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	57 769	15.30	56 565	14.49	1 204	2.13
Résultat de l'exercice	73 429	19.45	76 204	19.53	2 775	3.64
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	131 198	34.75	132 769	34.02	1 571	1.18
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	74 987	19.86	60 257	15.44	14 730	24.44
CAPITAUX PERMANENTS	206 185	54.62	193 026	49.46	13 159	6.82
Actif net immobilisé	4 597	1.22	9 631	2.47	5 034	52.27
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	201 588	53.40	183 395	46.99	18 193	9.92
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours	21 989	5.82	26 058	6.68	4 069	15.61
Créances clients et comptes rattachés	54 653	14.48	54 846	14.05	193	0.35
Autres créances	289 706	76.74	269 791	69.13	19 916	7.38
Comptes de régularisation						
ACTIF CIRCULANT	366 348	97.04	350 694	89.86	15 654	4.46
Fournisseurs et comptes rattachés	22 153	5.87	37 787	9.68	15 634	41.37
Autres dettes	96 025	25.44	116 128	29.76	20 103	17.31
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	118 178	31.30	153 915	39.44	35 737	23.22
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	248 171	65.74	196 780	50.42	51 391	26.12
Disponibilités	6 084	1.61	805	0.21	5 279	656.03
Concours bancaires courants	52 666	13.95	14 189	3.64	38 477	271.17
TRESORERIE NETTE	46 582	12.34	13 384	3.43	33 198	248.04

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	73 429	76 204
Dotations aux amortissements et provisions	5 034	5 264
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	78 463	81 468
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	78 463	81 468
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres	1 204	382
Augmentation des comptes courants d'associés	14 730	227
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	94 397	82 077
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	76 204	67 382
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	76 204	67 382
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)	18 193	14 695

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 31/12/2015 12	Variations (N-1) - (N-2) 31/12/2014 12
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours	4 069	7 170
Clients et comptes rattachés	193	17 631
Autres créances	19 916	5 215
Comptes de régularisation		789
VARIATION	15 654	29 227
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 634	1 291
Autres dettes	20 103	14 965
Comptes de régularisation		
VARIATION	35 737	13 674
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	51 391	15 553
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités	5 279	5 647
Concours bancaires courants	38 477	4 789
VARIATION	33 198	858
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	18 193	14 695

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12
RESULTAT NET COMPTABLE	73 429	76 204
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	5 034	5 264
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	5 034	5 264
Subventions d'investissements virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement	78 463	81 468
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	78 463	81 468
+ Variation du B.F.R.	51 391	15 553
= Trésorerie d'exploitation	27 072	65 915
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations	1 204	382
Augmentation des capitaux propres	14 730	227
Augmentations des comptes courants d'associés		
Augmentations des dettes financières	15 934	609
Subventions reçues		
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	76 204	67 382
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
= Variation de trésorerie	33 198	858
+ Trésorerie initiale	13 384	12 526
TRESORERIE FINALE	46 582	13 384

RATIOS

	31/12/2015	12mois	31/12/2014	12mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
$\frac{\text{Stock matières premières + Stock de marchandises}}{\text{Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues}} \times \text{nbre jours de l'exercice}$	21 989	16.42	26 058	16.89
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
$\frac{\text{Clients et comptes rattachés}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}} \times \text{nbre jours de l'exercice}$	54 653	12.32	54 846	11.96
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
$\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés}}{\text{Achats et charges externes TTC}} \times \text{nbre jours de l'exercice}$	22 153	7.47	37 787	12.31
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
$\frac{\text{Créances à moins d'un an + Disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$	350 443	2.05	325 441	1.94
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes}}$	131 198	0.53	132 769	0.58
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

RATIOS DE RENTABILITE ET DE STRUCTURE

	31/12/2015	12mois	31/12/2014	12mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
RENTABILITE FINANCIERE				
Résultat net	73 429	127.11	76 204	134.72
<u>Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)</u>	57 769		56 565	
<i>Ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les propriétaires ou actionnaires de l'entreprise et peut être comparé avec d'autres placements, compte tenu des risques correspondants.</i>				
RENTABILITE ECONOMIQUE BRUTE				
Excédent brut d'exploitation	72 997	28.88	78 818	38.19
<u>Immobilisations nettes + BFR</u>	252 767		206 410	
<i>Ce ratio détermine l'aptitude de l'entreprise à utiliser au mieux les moyens économiques nécessaires en immobilisations et besoins en fonds de roulement.</i>				
POIDS DES FRAIS FINANCIERS				
Frais financiers nets	7 905	10.83	3 960	5.02
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	72 997		78 818	
<i>Ce ratio mesure la part de profit global que l'entreprise doit consacrer à la rémunération des capitaux empruntés. Il constitue souvent un indicateur significatif et précoce des difficultés.</i>				
COUVERTURE DES CAPITAUX INVESTIS				
Ressources stables	206 185	81.57	193 026	93.52
<u>Immobilisations nettes + BFR</u>	252 767		206 410	
<i>Ce ratio explique la manière dont l'entreprise finance par des ressources stables (capitaux propres et emprunts) des emplois fixes (immobilisations et besoins en fonds de roulement). Ce ratio doit se rapprocher de 100 %.</i>				
TAUX D'ENDETTEMENT				
Endettement global + c/c associés	127 653	97.30	74 447	56.07
<u>Capitaux propres</u>	131 198		132 769	
<i>Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des tiers prêteurs, qui conjugué au coût des capitaux empruntés a une influence directe sur la rentabilité financière à travers l'effet de levier.</i>				
CAPACITE DE REMBOURSEMENT				
Capacité d'autofinancement	78 463	148.98	81 468	574.16
<u>Endettement financier global</u>	52 666		14 189	
<i>Ce ratio détermine les possibilités théoriques de remboursement des dettes financières grâce à la capacité d'autofinancement de l'entreprise.</i>				

RATIOS DE GESTION

	31/12/2015	12mois	31/12/2014	12mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
DELAI DE CREDIT CLIENTS				
$\frac{\text{Clients + Effets escomptés non échus} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$	54 653	12.32	54 846	11.96
	1 596 604		1 650 430	
<i>Ce ratio mesure le délai moyen de recouvrement des créances clients et doit être comparé aux conditions de vente pratiquées dans l'entreprise et aux usages professionnels.</i>				
DELAI DE CREDIT FOURNISSEURS				
$\frac{\text{Fournisseurs} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats et charges externes TTC}}$	22 153	7.47	37 787	12.31
	1 067 212		1 104 699	
<i>Ce ratio détermine le délai moyen de règlement des fournisseurs et doit être comparé aux conditions d'achat obtenues par l'entreprise et aux usages professionnels.</i>				
DELAI ROTATION STOCKS APPROVISIONNEMENT MARCHANDISES				
$\frac{\text{Stock approvisionnement} + \text{Stock de marchandises} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats HT}}$	21 989	16.42	26 058	16.89
	482 096		555 307	
<i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des stocks de matières, approvisionnements et marchandises, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i>				
DELAI DE ROTATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS				
$\frac{\text{Stock en cours} + \text{Stock de produits finis} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Production HT}}$	778 350		774 888	
<i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des produits en cours et des produits finis, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i>				
POIDS DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT				
$\frac{\text{Besoins en fonds de roulement}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$	248 171	18.26	196 780	14.01
	1 359 046		1 405 000	
<i>Ce ratio fournit un calcul synthétique du poids des besoins cycliques supportés par l'entreprise et doit être complété de l'examen des délais de rotation des composantes du BFR.</i>				
TAUX DE FONDS DE ROULEMENT				
$\frac{\text{Fonds de roulement}}{\text{Besoin en fonds de roulement}}$	201 588	81.23	183 395	93.20
	248 171		196 780	
<i>Ce ratio mesure la part des besoins en fonds de roulement financée par l'entreprise grâce à l'excédent de ses ressources stables sur ses emplois fixes.</i>				

Fonction discriminante : Modèle de ALTMAN
--

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Fonds de roulement net A = $\frac{\text{Fonds de roulement net}}{\text{Actif total}}$	201 588	0.53	183 395	0.51
Actif total	377 029		361 130	
Réserves B = $\frac{\text{Réserves}}{\text{Actif total}}$	7 769	0.02	6 565	0.02
Actif total	377 029		361 130	
Excédent brut d'exploitation C = $\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Actif total}}$	72 997	0.19	78 818	0.22
Actif total	377 029		361 130	
Fonds propres D = $\frac{\text{Fonds propres}}{\text{Total des dettes}}$	131 198	0.53	132 769	0.58
Total des dettes	245 831		228 361	
Chiffre d'affaires HT E = $\frac{\text{Chiffre d'affaires HT}}{\text{Actif total}}$	1 359 046	3.60	1 405 000	3.89
Actif total	377 029		361 130	
$Z = 1,2*A + 1,4*B + 3,3*C + 0,6*D + 0,9*E$		4.87		5.21

Le seuil critique est égal à 2.675

Fonction discriminante : Modèle de COLLONGUES
--

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Frais de personnel A = $\frac{\text{Frais de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$	222 644	0.51	218 234	0.48
	433 068		454 056	
Frais financiers B = $\frac{\text{Frais financiers}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$	7 905	0.01	3 960	0.00
	1 359 046		1 405 000	
Fonds de roulement net C = $\frac{\text{Fonds de roulement net}}{\text{Total du bilan}}$	201 588	0.53	183 395	0.51
	377 029		361 130	
$Z = 4,98*A + 60,03*B - 11,83*C$		3.42		3.44

Si z est supérieur à 5.455 l'entreprise peut être classée dans les entreprises à risques.

Si z est inférieur à 5.455 l'entreprise peut être classée dans les entreprises saines.

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Frais de personnel A = $\frac{\text{Frais de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$	222 644	0.51	218 234	0.48
	433 068		454 056	
Résultat d'exploitation B = $\frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$	83 940	0.06	83 832	0.06
	1 359 046		1 405 000	
Fonds de roulement net C = $\frac{\text{Fonds de roulement net}}{\text{Stocks}}$	201 588	9.17	183 395	7.04
	21 989		26 058	
$Z = 4,61*A - 22,00*B - 1,96*C$		16.96		12.89

Si z est supérieur à 3.0774 l'entreprise peut être classée dans les entreprises à risques.

Si z est inférieur à 3.0774 l'entreprise peut être classée dans les entreprises saines.

Fonction discriminante : Modèle de CONAN & HOLDER
--

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Excédent brut d'exploitation A = $\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Dettes totales}}$	72 997	0.30	78 818	0.35
	245 831		228 361	
Capitaux permanents B = $\frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Passif total}}$	131 198	0.35	132 769	0.37
	377 029		361 130	
Actif circulant - Stocks C = $\frac{\text{Actif circulant - Stocks}}{\text{Actif total}}$	350 443	0.93	325 441	0.90
	377 029		361 130	
Frais financiers D = $\frac{\text{Frais financiers}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$	7 905	0.01	3 960	0.00
	1 359 046		1 405 000	
Frais de personnel E = $\frac{\text{Frais de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$	222 644	0.51	218 234	0.48
	433 068		454 056	
Z = 24*A + 22*B + 16*C - 87*D - 10*E		24.01		25.74

Score moyen des entreprises	Valeur du score	Situation de l'entreprise	Probabilité de défaillance
entreprises saines	16	bonne situation	10 %
	15		15 %
	14		20 %
	13		25 %
	12		30 %
	11		40 %
score moyen	10	zone de prudence	45 %
	9		50 %
	8		55 %
	7		60 %
	6		65 %
entreprises défaillantes	5	situation dangeureuse	70 %
	4		75 %
	3		80 %
	2		85 %
	1		85 %
	0		85 %
	-1		85 %
	-2		85 %
	-3		85 %
-4	85 %		
-5	90 %		

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20500000 LOGICIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00003 000	LOGICIEL SKIDATA	1 232.00	160410	L 100,00	1 232.00		1 232.00		

Compte : 21540000 MATERIEL ET OUTILLAGES

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	SNRR-CONTROLEUR RONDE	1 646.15	180609	L 25,00	1 646.15		1 646.15		

Compte : 21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	NEWBOX BUNGALOW OCCASION	1 600.00	090611	L 33,33	1 600.00		1 600.00		

Compte : 21820000 MATERIEL DE TRANSPORT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	RENOVATION BATEAU MERCURE	15 100.00	301013	L 33,33	5 903.00	5 034.00	10 937.00	4 163.00	
00002 000	BATEAU MERCURE	35 000.00	010409	L 33,33	35 000.00		35 000.00		

Compte : 27500000 CAUTION TOTAL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00004 000	CAUTION TOTAL	400.00	170910	N 0,00				400.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
54 978.15								54 978.15

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
45 381.15	5 034.00			5 034.00		50 415.15		